Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de [illegible] personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU
[illegible], [illegible] Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]

ABONNEMENT:
Un an, Canada ... $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe ... $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

[illegible] Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 4 décembre, 1929 — No 39

Contribuables

Nous attirons l'attention des contribuables sur les élections des commissaires d'écoles qui auront lieu sous peu. Voici ce que dit à ce sujet l'Acte Scolaire:

"*Une assemblée annuelle des contribuables de chaque arrondissement rural ou de village a lieu dans la maison d'école ou dans un autre endroit convenable de l'arrondissement, pas plus tard que le trente-et-unième jour de janvier de chaque année et commence à deux heures de l'après-midi (temps réel).*"

DONC,

Donc trois points: le jour, l'heure, l'endroit.

1o—Le jour: pas plus tard que le trente-et-unième jour de janvier.

2o—L'heure: deux heures de l'après-midi (temps réel), excepté dans le village de North Regina où l'assemblée a lieu à sept heures du soir.

3o—L'endroit: maison d'école ou tout autre lieu convenable de l'arrondissement.

Dans les villes, l'assemblée se tient à l'époque de l'élection des conseillers et des échevins ou à tout autre moment jugé propice "pourvu que ce soit dans les cinq jours qui précèdent ou suivent la date susdite."

CONVOCATION.

Pour toute sécurité de précision, voici la teneur de l'article 61 de l'Acte Scolaire:

"*L'assemblée est convoquée par la commission qui doit, au moins huit jours avant celui pour lequel l'assemblée est convoquée, afficher des avis, donnant le jour, l'endroit et l'heure de l'assemblée, et ces avis sont affichés à cinq endroits bien visibles dans les limites de l'arrondissement, dont l'un doit être le bureau de poste, et s'il n'y a pas de bureau de poste, un sixième avis est affiché au bureau de poste qui en est le plus rapproché.*

"*L'avis de convocation de cette assemblée peut être envoyé par la poste aux contribuables, et s'il est déposé à la poste, au moins quinze jours francs avant la date de l'assemblée, il est considéré suffisant.*

"*Il faut cependant qu'au moins un avis public soit affiché dans le bureau de poste situé dans l'arrondissement, ou s'il n'y a pas de bureau de poste qui en est plus rapproché.*"

CONTRIBUABLES RÉSIDANTS.

Ne sont éligibles comme commissaires d'écoles, que les contribuables résidants de l'arrondissement qui savent lire et écrire. Seuls aussi les contribuables résidants ont droit de vote.

Nous transcrivons ici l'article 18 pour la parfaite intelligence du mot contribuable résidant:

"*Contribuable résidant signifie toute personne âgée de vingt-et-un ans révolus, qui réside réellement dans l'arrondissement, qui y possède, y a possédé à titre de propriétaire, ou occupé des immeubles imposables pour fins des écoles dont le nom se trouve sur le dernier rôle révisé de cotisation pendant au moins deux mois et, dans les arrondissements établis où il y a eu un rôle de cotisation révisé, toute personne de l'arrondissement; et comprend aussi l'épouse de cette personne, lorsqu'elle réside avec son mari et le mari de cette personne lorsqu'il réside avec son épouse.*"

IMPORTANCE

Nous avons rappelé ces prescriptions afin d'éclairer certains des nôtres qui n'auraient pas en mains le texte de l'Acte Scolaire. Une élection de pareille importance doit être faite en parfaite régularité légale. Autrement ce serait s'exposer aux déboires et pénibles difficultés d'enquêtes et parfois de procès.

Présidents, secrétaires, commissaires d'hier peut-être se présenteront à nouveau; d'autres candidats surgiront dont déjà on dit sous le manteau—on leur aura mis dans la tête qu'ils seraient élus parce qu'ils ont la parole en bouche, assez d'aplomb, beaucoup de popularité et l'avantage d'appartenir à telle race.

Les motifs des candidats, qu'ils n'aient pas toujours éclaté au grand public de peur de se compromettre, sont marqués avec les caractères. Celui-ci ambitionne l'honneur, celui-là veut de l'argent. L'autre—et c'est toujours le petit nombre—sont vraiment sérieux; ils évitent les contradictions, les frictions et les cabales, ils le font uniquement dans un but philanthropique: rendre de plus grands services à la ville, à la campagne dont l'école constitue l'établissement indispensable à la formation morale, intellectuelle et ethnique de la jeunesse.

Que nos contribuables votent. Il n'est pas rare que les braves gens, paisibles et laborieux autour du foyer, se désintéressent de la chose publique. C'est un tort; car la chose publique ne doit pas devenir celle d'un clan cupide. Et si nos compatriotes veulent rester maîtres chez eux, dans leur village, dans l'école qu'ils ont bâtie et entretiennent de leurs deniers; s'ils ne veulent pas que l'imposteur fasse le soir venir chasser nos bonnes institutrices et leur substituer celles qu'intronise l'anti-catholicisme et la francophobie; eh! bien, s'ils ne veulent pas avoir cette humiliation ni souffrir cette injustice, qu'ils choisissent judicieusement leurs commissaires.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Nos écoles

Ecoles visitées dans le diocèse de Prince-Albert depuis la dernière convention générale

Du 2 avril au 8 novembre, j'ai visité, dans le diocèse de Prince-Albert, 41 écoles formant un total de 111 classes et de 317 grades.

Ces écoles sont fréquentées par 3,318 élèves.

J'ai constaté avec plaisir que dans toutes ces écoles, sauf deux, le français et le catéchisme sont enseignés avec soin et que la presque totalité des enfants aiment et étudient avec intérêt notre langue. Des 3,070 élèves que j'ai interrogés directement en français et qui étaient, durant ces visites, il m'a été souvent assez difficile de dire s'ils étaient ou n'étaient pas de mentalité française, du moins jusqu'à l'âge(?) qu'il s'agissait de lecture française.

Ces excellents résultats sont dus au dévouement de nos institutrices et institutrices bilingues, qui ne craignent pas de s'imposer double travail, lorsque leurs élèves, désireux de s'instruire, demandent expressément d'apprendre le français, et au visiteur qui ne manque pas l'occasion de prouver l'avantage du bilinguisme.

Daignent messieurs les curés qui m'ont hébergé et accompagné dans ces visites, ainsi que messieurs les commissaires d'écoles, agréer mes plus sincères remerciements.

J.-E.-O. ALLARD, O.M.I.
Visiteur des écoles.

Politique

M. Dunning, ministre des Finances, Réunion du cabinet

M. Charles A. Dunning a été nommé ministre des Finances, en remplacement de M. J.-A. Robb, décédé. Il a été assermenté à Rideau-Hall. M. Dunning a démissionné comme ministre des Chemins de fer et Canaux, mais son successeur ne sera choisi que plus tard.

M. Dunning a soupé avec le premier ministre à Rideau-Hall, et dans la soirée, M. E.-J. Lemaire, greffier du Conseil privé, l'a assermenté comme ministre des Finances. M. Dunning entre en fonction incessamment. Auparavant il était ministre titulaire des Chemins de fer et ministre intérimaire des Finances. A présent le rôle est renversé, et il est ministre titulaire des Finances et ministre intérimaire des Chemins de fer. Le premier ministre a annoncé que le poste des Chemins de fer serait rempli avant la prochaine session, dont l'ouverture aura lieu, comme d'ordinaire, la dernière semaine de janvier ou la première de février. Le nouveau ministre devant représenter la minorité de langue anglaise du Québec, ne sera nommé que dans quelques semaines, probablement vers le commencement de janvier.

Le premier ministre a ainsi annoncé la date approximative de l'ouverture de la session pour permettre aux députés et aux sénateurs de faire leurs préparatifs de voyage à Ottawa.

Lors de la prochaine session, il serait grandement question de la récapitalisation du National Canadien. M. Dunning travaillait, de concert avec les directeurs du C. N. R. depuis quelques mois, à cet problème, qui le suivra aux Finances. Il s'agit d'asseoir le capital du National sur une base nouvelle, et de condenser la dette du réseau, maintenant distribuée sur un grand nombre de compagnies.

Quant à la prochaine conférence économique impériale, le premier ministre n'a pu dire si elle aurait lieu à Ottawa, ce que venaient de laisser entendre des dépêches de Londres. Si elle avait lieu en juin, ses séances se tiendraient en même temps que celles des Communes, ce qui ne serait pas désirable.

M. Mackenzie-King ne pense pas devoir avoir recours à l'instar de M. Hoover, président des Etats-Unis, à des mesures extraordinaires, pour détruire les mauvais effets de la crise des stocks que nous traversons. "Rien n'a été plus prospère que le Canada d'aujourd'hui", disait M. King.

Le premier ministre se dit content du fait que Washington ne se soit pas entendu sur le bill Hawley.

La conférence du fédéral avec les deux provinces centrales, au sujet des pouvoirs hydrauliques, aura lieu ce mois-ci, mais après le retour d'Angleterre du Dr Skelton, sous-secrétaire des Affaires extérieures, qui a une forte documentation à ce sujet.

Quant aux changements de procédure, pour l'obtention des divorces, le premier ministre dit qu'il faudra attendre jusqu'à la session pour les connaître, parce qu'ils feront partie du programme gouvernemental.

Un Canadien-français à l'honneur

Le lieut.-col. Laflèche élu président

Régina. — Le lieutenant-colonel L.-R. Laflèche, d'Ottawa, a été choisi à l'unanimité comme président de la Légion canadienne de la British Empire Service League. L'immense assemblée de délégués a fait au nouveau président une magnifique ovation.

Le colonel Laflèche se rendit aux désirs de l'assemblée, après avoir reçu de sir Arthur Currie un message demandant de le relever de ses fonctions, à cause de sa maladie. Désireuse de témoigner sa gratitude au général Currie pour tous les services qu'il avait rendus, la convention décida à l'unanimité de créer le poste de grand président, qu'on lui décerna aussitôt.

NN. SS. Grandbois et Maillard

Nous apprenons avec le plus vif plaisir l'élévation de Monseigneur Georges Etienne Grandbois, P.D., et procureur de l'archidiocèse de Régina, à la dignité de Protonotaire Apostolique; ainsi que l'élévation de Monsieur l'abbé Charles Maillard, le distingué curé de Gravelbourg, à la dignité de Prélat Domestique. Nous attendons de plus amples détails, que nous donnerons la semaine prochaine.

Le "Patriote de l'Ouest", dont les deux prélats ont toujours été parmi ses plus ardents promoteurs, leur offre l'expression de ses meilleurs voeux et de ses chaleureuses félicitations.

Les petits orphelins

L'hiver glace les champs, les beaux jours sont passé.
Malheur au pauvre sans demeure!
. . . .
Deux enfants presque nus et pâles de souffrance
Appelaient des enfants la sourde indifférence,
Soupirant de tristes récits. . . . . . .
. . . .
"Venez: nous avons froid, nous expirons de faim.
L'étranger nous a dit: "Allez, fai "ma famille."
. . . .
On les plaint: on sait mieux plaindre que secourir.
(Delavatel.)

"Ce que vous faites pour ces pauvres petits, c'est à moi que vous le faites", a dit Notre-Seigneur. Or, parmi les tout petits, les orphelins ne sont-ils pas les plus pauvres?

J'ai vu leur demeure, à Prince-Albert, où le R. P. Bruck, O. M. I., ayant entendu dans son coeur la parole de Celui qui ne voulut pas qu'on éloignât ces jeunes âmes, consacre généreusement sa vie aux plus infortunés d'entre eux. Sa main en nourrit une centaine. Une dizaine s'échelonnent de deux à cinq ans; autant de cinq à huit ans; une vingtaine de huit à dix ans; d'autres de dix à douze ans; d'autres de douze à quinze; quelques-uns jusqu'à dix-sept ans. La pauvreté de l'établissement ne permet d'accepter que les cas se trouvant d'espoir nulle part ailleurs. Aussi l'histoire de chacun est-elle lamentable. S'il m'était permis de vous en rapporter quelques-unes, votre coeur se fendrait de douleur, car il n'est pas si dur que la pierre, votre coeur.

Ces orphelins n'ont d'autre chez soi que l'orphelinat, la charité; aussi il m'est arrivé de les surprendre, s'essuyant les yeux baignés de larmes. Malgré la douceur vraiment paternelle du P. Bruck, beaucoup d'entre eux comprennent déjà ce qu'il y a de navrant dans leur condition: ça voit si vite, la jeunesse.

Le P. Bruck, afin d'ouvrir sa maison et son coeur à un enfant de plus, ne s'achète jamais d'habits neufs; il est vêtu et chaussé de fortune. Depuis vingt-sept ans il se lève à trois heures du matin et ne se retire qu'à une heure tardive. Avec lui, deux frères coadjuteurs oblats, dont l'un est debout à quatre heures du matin, rivalisent de dévouement. Dix religieuses de la Charité de l'Immaculée Conception — sans salaire, bien entendu, et pas de repos — se consacrent toute l'année à ces enfants, qui ne leur sont pas apparentés, dont elles ne connaissent pas la provenance et dont elles n'attendent rien, si ce n'est qu'ils soient moins malheureux et sauvent leur âme. Elles les lavent, leur font la cuisine, les instruisent, etc.

Ami lecteur, et si un de ces enfants était à vous? Pouvez-vous absolument dire qu'aucun des vôtres ou de vos amis ne sera ici un jour? Que de revers de fortune l'on voit dans le cours d'une vie!

Et puis, n'avez-vous pas lu cette impressionnante description que fait du Jugement général Notre-Seigneur Jésus-Christ, où il dit qu'il serait mis à sa droite ceux qui auront nourri les affamés, vêtu les pauvres, etc. . . . et leur dira: "Venez, vous, les bénis de mon Père, posséder le royaume. . . ."

Pour ces raisons, *Le Patriote* fait appel à votre bon coeur, à l'occasion de Noël, et vous demande une aumône pour les orphelins hébergés, habillés, nourris, chauffés et instruits par l'institution qui n'a d'autres ressources que la charité.

Le petit Jésus, à la nuit de Noël, trouvera vos chéris très heureux et comblés de présents autour de vous. En son nom, s'il vous plaît, donnez une petite part de ce bonheur aux orphelins.

Nous publierons, aussitôt que possible, la liste des donateurs.

Prière d'envoyer votre offrande au R. P. Bruck, O. M. I., Orphelinat catholique, Prince-Albert, Sask.

Le R. P. Daridon, O.M.I.

Comment se fait l'histoire

Noces d'argent sacerdotales du R. P. Daridon, O.M.I., au juniorat Saint-Jean, à Edmonton.—Grand'messe, chants et allocution—Aperçu historique—Banquet et Toasts—Présence de dignitaires et nombreux clergé.

Le 28 novembre dernier, une cinquantaine d'ecclésiastiques et religieux se joignaient au personnel enseignant et aux élèves du juniorat Saint-Jean, à Edmonton, pour célébrer les noces d'argent sacerdotales du R. P. Daridon, O. M. I., fondateur et, à l'exception de trois courts intérim, supérieur de l'établissement, depuis ses débuts jusqu'à ce jour.

Au seuil des vingt-cinq ans de prêtrise, à l'affection de tous que lui ont valu son constant dévouement à la bonne cause et le rayonnement de sa bonté, un autre motif s'ajoutait pour que l'on vint fêter le Père Daridon. C'est que la fondation du juniorat et son immense succès marquent une étape décisive dans les progrès de l'Eglise, sur les plaines centrales du Canada.

Depuis l'origine de nos missions catholiques, en ce pays, — durant les années où la robe noire vivait en nomade à la recherche des indigènes, même plus tard, lorsque des postes fixes furent établis et jusque longtemps après la construction des premières voies ferrées et l'invasion de la Prairie par les blancs, — nos missionnaires venaient tous de l'est du Canada ou de diverses contrées européennes.

A l'aube du vingtième siècle, avec l'expansion merveilleuse que prenaient les missions catholiques sur tous les continents et les entreprises que suscitait un recrutement religieux le gouvernement français, la pénurie de prêtres pour les néophytes indiens, de plus en plus nombreux, et les colons qui affluaient de partout, se faisait par trop vivement sentir.

Ce fut alors que nos évêques et supérieurs religieux émurent voir dans le bon esprit de nos populations blanches nouvellement arrivées une source de vocations, et conçurent l'idée du recrutement local.

Cherchant un prêtre éminemment doué des qualités requises à l'éducateur, Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, et le R. P. Grandin, supérieur provincial des Oblats, jetèrent les yeux sur un jeune missionnaire récemment venu de Bretagne, le Père Daridon. Ils l'arrachèrent à ses Indiens, dont il avait déjà appris la langue, et lui confièrent la fondation d'un juniorat où il recevrait les petits garçons donnant des signes de vocation religieuse et sacerdotale; il leur ferait suivre un cours classique, puis les acheminerait vers le noviciat des Pères Oblats. Alors que les parents de ces jeunes gens continueraient à défricher le sol, eux ensemenceraient les âmes, à l'exemple

(Suite à la page 4)

Faux témoignage ne diras...

Le *Regina Daily Star* du 13 novembre, page 11, publie un article narrant les soi-disants griefs de certains soi-disants contribuables protestants, d'Englefeld (Saskatchewan), et leurs démarches auprès du ministère de l'Education.

D'après ces plaintes, les commissaires de l'école publique d'Englefeld et l'institutrice (une institutrice) seraient coupables de violation flagrante de l'Acte scolaire: on fait usage d'images religieuses; le curé s'ingérerait intolérablement dans les affaires d'école; des récréations seraient allouées à l'instruction religieuse; l'horaire réglementaire serait modifié pour permettre l'assistance à la messe; l'idéal canadien ne se développerait pas dans cette école; le Union Jack ne flotterait pas aux jours voulus; un commissaire résistant à ces abus aurait, par l'influence du prêtre, perdu sa place à l'élévateur de blé, etc., etc.

Dans le même *Regina Daily Star* (numéro du 28 novembre), nous trouvons une réplique à ces prétendus griefs; elle est signée par trois commissaires de l'école publique d'Englefeld. Ils disent en substance:

Le premier chef d'accusation est faux: nul emblème religieux n'apparaît à l'école. Il n'est pas vrai que la récréation de la matinée soit arbitrairement affectée à l'instruction religieuse, ni que la classe commence à neuf heures 15, au lieu de neuf heures. L'institutrice n'enseigne pas la religion; cet enseignement ne se fait pas à l'école.

Evidemment, pour celui qui l'avis que le prêtre ne devrait exercer aucune influence sur les enfants catholiques par le seul fait que ces derniers vont à l'école publique; pour celui qui vit dans l'illusion qu'un des buts de l'école publique est d'arracher les enfants catholiques à l'influence du prêtre; pour celui-là, le fait que le prêtre insiste sur l'assistance de ces enfants à la messe, peut être considéré comme une ingérence dans l'école. Heureusement nous n'en sommes pas rendus au point de défendre au prêtre qu'il instruise les enfants catholiques même hors l'école publique.

L'accusation portant sur la décharge de l'employé de l'élévateur est également fausse: il est encore à son poste.

Le Union Jack flotte devant l'école plus souvent que ne requiert la loi.

La délégation auprès du ministère d'Education ne devrait pas dire: *representatives of the Protestant ratepayers*, mais *our person delegated by himself*. Il y a en effet, dans le village, un individu qui, durant bon nombre d'années, a fait un métier d'épier tout mouvement et de trouver des torts.

L'accusation porte aussi sur le village St. Gregory, où on aurait arboré le drapeau pontifical, le 1er novembre, au lieu du Union Jack. D'abord, personne ne possède de drapeau pontifical à St. Gregory. Et puis, aucun drapeau n'y fut arboré le 1er novembre.

Si *Le Patriote* relève ce cas, c'est pour mettre les nôtres en garde une fois de plus, contre l'esprit de haine et de discorde dont se voit empesté notre pays, autrement si heureux.

Les Activités de l'A. C. F. C.

Dimanche le 17 novembre, il y avait distribution des prix et diplômes de l'A. C. F. C. aux élèves de l'école du village de Debden. A cette occasion et à la demande du comité paroissial, l'exécutif avait délégué le chef du secrétariat pour y donner une conférence sur notre association. Il y eut également séance dramatique et musicale par les élèves de l'école sous la direction du nouveau principal, M. J.-L. Leclerc, avec le concours de quelques paroissiens. Assistance nombreuse et très attentive.

Le comité paroissial de Debden les organisateurs de la séance, tous ceux, en un mot, qui contribuèrent au succès de cette fête de l'A. C. F. C., en vendant les billets, en prêtant un piano, — comme M. Louis Laberge, par exemple, — ou simplement en y assistant, méritent des remerciements et des félicitations. L'exécutif ne les leur ménage point.

A la fin de la soirée, M. l'abbé Royal, curé de la paroisse et aumônier du comité, voulut bien dire quelques mots et corroborer les paroles du délégué de l'Association. Il souligna surtout ce point: en retour de la contribution très modeste et tout à fait volontaire qu'elle nous demande, notre association nous rend des services auxquels nous ne pensons pas souvent, mais des services tout simplement inappréciables. "Elle veille, dit-il, aux intérêts du groupe français de la S[illegible] et veille sans cesse à les conserver. Qu'est-ce, en somme, que cette contribution de $1.25 par famille? Le prix de quelques bouteilles de bière ou de trois ou quatre gallons de gazoline! C'est en réalité une contribution ridiculement basse, quand on songe à la noblesse de la cause qu'elle permet de défendre. Ne ménageons donc pas à notre association l'aide financière qu'elle nous demande."

Et les résultats de cette soirée? Ils sont nombreux.

Par l'éclat que le comité paroissial de Debden a voulu donner à la distribution des prix et diplômes de l'A. C. F. C., les instituteurs et les écoliers de ce village ont vu la paroisse entière applaudir à leurs efforts et à leurs succès dans l'enseignement et l'étude du français. Et c'est pour eux un puissant encouragement à continuer.

Autre résultat: cette soirée a permis au comité paroissial de verser la somme de $50.00 sur la contribution de cette paroisse pour l'année 1929. A cette occasion, l'exécutif est heureux d'offrir ses sincères remerciements aux vaillants officiers du comité paroissial de Debden et de les citer en exemple aux autres comités paroissiaux de la province.

Enfin, on a profité du passage du délégué de l'exécutif pour choisir les nouveaux officiers du comité. Nous donnerons leurs noms la semaine prochaine.

Somme toute, Debden sait parfaitement faire les choses. Nos félicitations les plus cordiales, nos remerciements les plus sincères à qui de droit.

SAINT-BRIEUX

Nous apprenons qu'à Saint-Brieux la distribution des prix et diplômes de l'A. C. F. C. a eu lieu dimanche le 24 novembre au cours d'une soirée publique. Encore un cercle qui sait montrer un bel esprit de discipline! C'est, en effet, le désir de l'exécutif qu'on donne à ces distributions de prix et diplômes tout le relief possible, à cause de l'encouragement qui en résulte, non seulement pour la gent écolière, mais aussi pour le personnel enseignant. C'est ce qu'ont très bien compris la plupart de nos comités paroissiaux, et en particulier celui de Saint-Brieux que nous tenons à féliciter.

L'exécutif devait également se faire représenter à cette soirée. Malheureusement, au dernier moment, M. Raymond Denis, le délégué choisi, a été empêché de se rendre.

PLACEMENTS DES INSTITUTEURS

Les instituteurs et les institutrices commencent à nous demander de les aider à se trouver des écoles pour les mois de janvier et février prochains. Nous avons déjà plusieurs noms au secrétariat. Avis aux commissions scolaires qui seront dans le besoin. Il ne faut pas attendre au dernier moment pour s'occuper de cette question importante entre toutes, car on trouve rarement alors l'instituteur ou l'institutrice de son choix.

PARENTS, COMMISSAIRES, INSTITUTEURS

Le Patriote commence dans le présent numéro la publication des rapports présentés aux séances pédagogiques du congrès de Hoey. Ces rapports, il va sans dire, sont d'un intérêt tout spécial pour les membres du personnel enseignant. Nous croyons toutefois que tous ceux qui s'occupent d'éducation, les parents et les commissaires en particulier, devraient se faire un devoir de lire ces rapports préparés par une élite de notre personnel enseignant. Ils y trouveront plaisir et profit.

Cette publication se continuera pendant quelques semaines.

Nouvelles

Un cadeau du Pape à Alphonse XIII

Madrid. — Le nonce papal à Madrid a présenté au roi Alphonse un [illegible] de S. S. Pie XI.

Prisonniers et gardiens étaient membres du Klan

Denver, Colo. — La découverte de la présence d'un groupe organisé de membres du Ku Klux Klan au pénitencier du Colorado et de l'affiliation à cette secte de gardiens et de prisonniers donne un nouvel aspect à l'enquête sur la révolte qui éclata au pénitencier, le 3 octobre et eut pour résultat treize pertes de vie.

La chose fut révélée par Thomas K. Tynan, qui fut gardien 16 ans et qui rendit témoignage devant le [illegible] spécial du gouverneur William H. Adams, déclarant qu'un complot du Klan contre l'administration de la prison avait amené le relâchement de la discipline. Un ancien gouverneur, au dire de Tynan, négocia avec les officiers du Klan en vue de le faire déposer comme gardien, pour avoir fait des [illegible] avec le Klan. Des accusations furent portées contre Tynan. Il ajoute que feu le Rév. Fred G. Arnold, qui fut chef du Klan au Colorado, organisa le groupe au pénitencier. Tynan demanda à la commission de recommander des changements dans l'administration du pénitencier.

L'immigration au Canada

Ottawa. — Dans les six premiers mois de la présente année fiscale, c'est-à-dire du 1er avril au 30 septembre, il est venu au pays 120,338 immigrants, ce qui constitue une diminution de 3 pour cent relativement à la période correspondante de l'année dernière. De ces 120,338 immigrants, 31,281 étaient des Britanniques, 38,709 venaient des Etats-Unis, 21,291, du nord-ouest de l'Europe et 28,853 étaient de 33 diverses autres origines. Dans cette dernière catégorie il y a eu diminution de 13,506. Dans les autres catégories il y a eu les augmentations suivantes: Britanniques, 6,006; immigrants venant des Etats-Unis, 2,082; immigrants venant du nord-ouest de l'Europe, 1,221.

L'alphabet latin en Russie

Moscou. — L'alphabet russe de trente-six lettres va être latinisé et rendu conforme aux alphabets des pays voisins européens.

Le gouvernement a mis entre les mains de plusieurs commissions spéciales qui étudieront la réforme de l'orthographe russe actuelle. On pense que leurs travaux seront terminés en décembre.

La Turquie, la Yougoslavie et d'autres pays ont récemment adopté l'alphabet latin.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

FAIRHOLME, Sask.

Le bazar organisé ici, en octobre, au profit de notre église, a remporté un succès splendide. La jolie somme de $[illegible], réalisée en une journée de travail seulement, peut être considérée exceptionnellement bonne, si l'on tient compte que la mission est jeune et pas encore organisée. L'arrivée de plusieurs familles catholiques, l'an prochain, nous donne une idée de ce à quoi nous pourrions nous attendre.

Un [illegible] est maintenant employé pour travailler l'extérieur de l'église. Les hommes de la mission donnent leur temps et ouvrage gratis, de sorte que notre église sera beaucoup améliorée avec le moins de dépenses possibles. Notre bon prêtre reste parmi nous pour surveiller les travaux. Un autre lot a été acheté, sur lequel sera érigé le presbytère.

Nous avons reçu de Montréal un bel orgue pour l'église. Nous aurons, donc, à l'avenir, le grand avantage de ce que M. E. Malle, qui a plusieurs années d'expérience comme organiste, touchera l'orgue.

— L'été dernier, MM. Emile Seguin, de Ponteix, Sask., et E. Malle, marchand de bois de Gederve, Sask., sont venus visiter M. Clair Gervais, anciennement d'Esteran, Sask. Ces messieurs furent si impressionnés de la beauté du district et des avantages qu'il offre, qu'ils y ont acheté du terrain. En septembre dernier, M. Seguin a acheté le magasin général de M. N. Cross, et est grandement satisfait des résultats. M. Malle a l'intention d'ouvrir un commerce de bois, en société avec M. Seguin, d'ici au printemps prochain. L'arrivée de nouveaux occupants nécessitera certainement du bois de construction, etc., et comme M. Malle a eu plusieurs années d'expérience dans ce commerce, il est avantageusement situé.

Nous ne savons pas tous les noms des familles catholiques qui ont acheté du terrain ici, mais nous nommerons celles que nous connaissons:

MM. Rousseau frères et Jean, de Ponteix; M. Adélard Lapointe, de Gouverneur; MM. Doucet et Prince, de Prud'homme; MM. Thibert frères, de Sainte-Anne de Bellevue.

Nous regrettons de ne pas pouvoir nommer les autres familles qui doivent venir.

Nous remarquons que plusieurs résidents du district sont à réparer leurs filets, en prévision de la saison de la pêche qui s'ouvre ce mois-ci. Les lacs nombreux du nord de la province donnent à cette industrie des proportions considérables.

SASKATOON, Sask.

— De passage: les RR. PP. Legoff, Tavernier et Fessier, O. M. I.; MM. les abbés A. Pierre, A. Arcand, Chauvin.

— La paroisse française a fêté la Sainte-Catherine. Le croira-t-on? La salle fut trop petite; les joueurs circulaient difficilement d'une table à l'autre! L'on semblait plutôt s'en réjouir. Du reste, les dames eurent bientôt fait de faire oublier ce léger désagrément. A plusieurs reprises, elles passèrent du sucre à la crème et de la tire. Croyez-moi, c'était succulent. MM. les connaisseurs, flattez-vous. L'an prochain, le plaisir de venir juger par vous-mêmes. Après la partie de cartes, les enfants exécutèrent le programme suivant: Solo de cornet, The lost Chord, de Sullivan, par Mlle Alice Kenney; The last Rose of Summer, duo de violon, Chant de la nuit, par Mlle A. Kenney et Laurent de Kelver, accompagnés par Mlle Emma de Kelver, solo de violon, [illegible] Olivier; chanson, C'est pour la France, Emma De Kelver; solo de violon, [illegible], Fred Olivier, Love d'amour, de W. W. Hall, par Mlles Zelma et Barbara De Lagasse; solo de violon, Berceuse de Jocelyn, par Mlle A. Kenney.

Il serait peut-être superflu de révéler ses préférences. Qu'on nous permette au moins un désir: d'entendre encore et souvent de la musique classique comme il en fut brillamment interprété par Mlle Alice Kenney, soit sur le violon, puis les demoiselles de Lagasse peuvent être certaines que nous préférerons aussi à l'église leurs voix claires et si douces. Enfin, notre bocage a plus d'un nid. Les petits oiseaux qui nous ravirent ce soir-là, constituent pour l'avenir un gage de gaîté autant que de survivance.

Au cours de la soirée, on a réalisé un ensemble de centre de table. Le numéro 138 fut le numéro gagnant; c'est celui de M. Alex. Courchêne, de Winnipeg. Attention! Le gagnant peut réclamer son prix de M. Louis Olivier, 601, 4ème avenue nord. Si l'article n'est pas réclamé avant Noël, les dames le passeront à M. Emile Cayer, qui a tiré le 2ème numéro.

Les dames nous ont prié de féliciter du succès de cette soirée leurs dévouées directrices: Mmes Louis Olivier, Elphège Gilmour et Frédéric Gauthier.

MONTMARTRE, SASK

La Sainte-Catherine a été célébrée avec éclat à Montmartre, cette année. Les Dames de l'Autel ont donné à cette occasion une belle soirée de cartes, il y eut chant, musique, goûter, tire et autres délicatesses. La tire était excellente: tout le monde l'aimera bien.

— M. Edwin Lavoie est parti pour la Californie, où il a trouvé une position. A cette occasion, ses amis se réunirent à l'hôtel et lui offrirent leurs souhaits de bon voyage et de plein succès dans ses nouvelles entreprises.

FERLAND, Sask.

— C'est avec regret que nous apprenons que M. et Mme Hivard ont vendu leur hôtel et nous ont quittés avec leur famille pour Dafford.

— Mme Félix Goulet est partie pour le Manitoba, en visite chez ses parents.

— M. et Mme Adrien Brisebois sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie Yvette Gilberte; parrain et marraine, M. et Mme Arsène Bourier, oncle et tante de l'enfant.

— Nous avons eu une quinzaine de froid; le thermomètre est descendu jusqu'à 30 sous zéro. C'est assez froid pour le commencement de novembre. Mais depuis quelques jours on se ensoleil et la neige est complètement disparue. Nous avons encore le temps de voir le bonhomme hiver.

L'école de Ferland, sous la direction de Mlle Kopps, a fêté la Ste-Catherine à la mode de chez nous, en mangeant de la tire délicieuse, des bonbons et des gâteaux. Un joli concert bilingue fut exécuté par les élèves. Les parents étaient invités de la fête pour encourager maîtresse et élèves. Nos félicitations.

— La petite Denise, fille de M. Louis Fournier, est revenue de l'hôpital de Gravelbourg en bonne voie de guérison.

WILLOW BUNCH, Sask.

— Lundi, le 25 novembre, avaient lieu, à la salle Lebel, exposition et vente d'ouvrages artistiques, travaux d'aiguille et de crochet pour la plupart exécutés par les dames et demoiselles de la Ligue des Femmes catholiques de notre paroisse. Quiconque a eu le loisir de visiter cette exposition n'a pu s'empêcher d'admirer le travail magnifique de nos dames et demoiselles. Elles méritent certainement des félicitations et l'encouragement de tous.

La Ligue des dames catholiques est établie à Willow-Bunch, depuis près de six mois. Elle a comme officières: Mme Kreisch, présidente, F. Bellefleur, O. Brûlé, J. Bonneau et Mlle K. Hoey. Grâce au dévouement et au zèle que ces dames ont déployés depuis la fondation de cette société, dans notre paroisse, nous pouvons maintenant constater des résultats très appréciables et espérer grandement pour l'avenir.

Chacun se plaît à reconnaître l'immense avantage qu'il y a pour les dames catholiques de notre pays à s'unir dans le but de promouvoir nos intérêts religieux, nos œuvres sociales et patriotiques. L'idée de cette organisation a pour ainsi dire pris naissance en Italie, il y a plusieurs années. Son but général fut "d'organiser les femmes en conformité avec les doctrines de l'Eglise pour la protection, la défense et la propagande de la foi et des idéaux de la femme, au profit de la religion et de la patrie." (Extrait des Statuts de l'Union catholique féminine italienne.) Elle passa ensuite en France et dans les autres pays.

Les pasteurs d'âmes et les chrétiens sincères s'alarment de nos jours à la vue du flèau dévastateur des modes indécentes qui sévit dans tous les pays du monde. Le fléchissement des mœurs depuis quelques années est l'œuvre discrètement organisée par les loges maçonniques.

Dans un grand congrès tristement célèbre de la franc-maçonnerie, tenu à Amiens en 1902, on décida la ruine de la société chrétienne par la corruption de la femme. Pour arriver plus facilement à ce but, on jugea que le meilleur moyen était de créer dans l'univers entier un mouvement d'indécence dans le vêtement féminin. On se mit à l'œuvre sans plus tarder avec la ténacité et l'audace de le gent maçonnique.

Pour lutter contre ce mouvement néfaste, on a fondé une Ligue féminine catholique pour la propagande de la modestie dans la société chrétienne. Déjà elle compte plusieurs milliers d'adhésions dans notre pays. Son but principal, comme l'indiquent ses Statuts, est "d'unir toutes les femmes catholiques de notre pays par un lien de camaraderie pour la promotion des intérêts religieux." Or il n'est pas d'intérêts plus grands pour notre religion que "faire disparaître de notre société les costumes immodestes pour y substituer partout les modes chrétiennes approuvées par l'Eglise." C'est ainsi que notre Ligue mettra en pratique les mots de sa devise: "Pour Dieu et le Canada."

Liguesses aimées, voulez-vous gagner à la cause de la modestie des partisans convaincus et nombreux? Lisez et faites lire le tract La Modestie chrétienne, son fondement surnaturel, ses motifs, ses règles. C'est un feuillet de propagande des plus instructifs et judicieux. Ce tract est à distribuer et à répandre à profusion. Demandez-le à la Ligue catholique féminine, 105, rue Sainte-Anne, Québec, P. Q. On le distribue gratuitement.

Nous souhaitons à cette ligue et à celles qui la dirigent le plus entier succès. Nous espérons que le dévouement des liguesses sera largement récompensé et saura reconquérir à la société chrétienne le terrain que les loges maçonniques lui ont ravi.

— Mardi le 26 novembre fut béni le mariage de M. Jules Marchand avec Mlle Ida Légaré. MM. R. Chaquette et Philippe Légaré leur servaient de témoins. Après un déjeuner servi à l'hôtel Marcoux, les jeunes époux sont partis en voyage de noces.



FRED V. SEIBERT

M. W.-J. Black, directeur de la Colonisation, Agriculture, [illegible] annonce la nomination de M. Seibert comme surintendant des ressources naturelles du C.N.R. pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père, pour le mois de décembre: La conversion de la jeunesse [illegible] de nos villes.

Les jeunes qui grandissent ainsi [illegible], comme les païens, ne sont pas de notre pays. Mais Satan et ses agents travaillent [illegible] ailleurs. Ils amènent nos jeunes à vivre une vie de plaisirs [illegible] ou franchement mondaine. Ils attaquent ainsi les fondements de la foi et veulent arriver à chasser complètement le Christ des [illegible].

Si nous n'avons pas sur jeunesse [illegible], nous avons déjà une jeunesse [illegible].

Laisserons-nous gaspiller le sang du Christ? Il a coulé pour toutes les âmes. Aurons-nous assez d'amour pour consoler le cœur de nos prêtres et nos communions [illegible]. Comment? En multipliant [illegible] que le [illegible] de nos villes [illegible], se conserve ou revienne au Grand Tout. En priant pour que les apôtres auprès de la jeunesse se multiplient.

C'est à quoi nous invite l'Apostolat de la prière.

Intention missionnaire: La conversion des [illegible].

Résolution apostolique: Par nos prières, nos œuvres, s'efforcer de hâter l'avènement du règne de Dieu dans les âmes d'enfants et de jeunes gens.

Le retard qui s'explique.

Il y a quelques années, mourait à Londres sir Spurgeon, qui avait occupé une importante situation dans une des sectes protestantes qui pullulent en Angleterre.

Les partisans du défunt professaient une estime enthousiaste pour ses vertus. D'autres faisaient certaines réserves.

La famille fit graver sur la porte de la maison mortuaire un avis de deuil ainsi rédigé:

"Sir Spurgeon parti pour le ciel à [illegible] heures."

La main écrivit au-dessous:

"Quatre heures du soir: Spurgeon pas encore arrivé. S. Pierre inquiet."

Cette anecdote amusante trouve une application sérieuse tous les jours. Beaucoup d'âmes partent pour le ciel, mais elles n'y arrivent qu'après un délai parfois bien long; elles doivent achever de se purifier en purgatoire.

Congrès de [illegible]

Le français aux non-français

Par Mlle Marie Robin, institutrice de Carlton

Depuis que j'enseigne, j'ai eu l'occasion de faire la classe dans quatre écoles bilingues et dans chacune j'ai eu des élèves de langue anglaise, mais toutefois dans toutes, à l'exception de cette dernière, j'avais une majorité française. Ici, sur 45 élèves inscrits que je me trouve avoir pour le moment, j'en ai 39 qui apprennent le français et 8 seulement sont des enfants qui parlent français. Il n'y en a seulement que 6 qui ne prennent pas le français et ce sont de grands garçons qui, n'ayant pas commencé avec les autres il y a deux ans, ne veulent plus commencer au commencement avec les petits. Tous ont des petits frères ou des petites sœurs dans la classe française.

Les parents de langue anglaise de notre district ne sont pas des catholiques et pas du tout opposés à l'enseignement du français à l'école. Une des raisons pour cela est sans doute qu'une bonne harmonie existe entre la plupart des gens de notre district scolaire. Quand les Anglais font un concert ou une fête quelconque, nous y allons et de leur côté, ils ne manquent jamais d'assister aux nôtres en assez grand nombre. Il n'existe pas non plus de controverse religieuse ni entre parents, ni entre enfants. Je me garde bien de dire un mot ou faire un geste pour influencer les enfants protestants. Le soir, après trois heures et demie, je fais le catéchisme aux enfants catholiques qui sont maintenant au nombre de quinze. Les protestants ont aussi leur [illegible] de l'instruction religieuse tous les dimanches à l'école, par un ministre anglican. Je n'ai donc pas un seul élève qui ne reçoit pas d'instruction religieuse. Mes petits protestants me parlent souvent de leurs leçons et des prix qu'ils reçoivent, etc. Ils sont contents que je m'intéresse, et cela empêche les discussions entre élèves pour questions religieuses, que je n'aime pas voir entre eux. Quand nous recevons la visite d'un prêtre, les protestants sont bien respectueux et jamais je n'ai entendu une seule critique ni des parents ni des enfants.

Jusqu'ici j'ai rarement rencontré de parents qui soient contre l'enseignement du français à leurs enfants. Je puis seulement citer deux exemples: un Allemand et un Irlandais, qui défendaient à leurs enfants d'apprendre le français et, quoique ces enfants avaient d'autres devoirs à faire, je n'ai jamais eu d'élèves qui aient appris si vite notre langue. Sans doute, parce que c'était pour eux du fruit défendu. Ils écoutaient toutes les leçons et les mettaient en pratique. La principale raison pour laquelle les parents de mes élèves actuels sont contents de voir leurs enfants apprendre le français est, je crois, à cause de la facilité que ces mêmes enfants ont à passer leurs examens dans ce sujet au grade VIII d'abord et ensuite dans les grades plus avancés. La plupart de ces enfants veulent continuer leurs études, et quand ils ont passé les examens de l'A. C. F. C. ils n'ont aucune difficulté à passer ceux donnés par le département d'éducation.

Je crois que quand les enfants désirent beaucoup apprendre notre langue, ils obtiennent [illegible] facilement le consentement de leurs parents.

Ce qui aide le plus, à mon avis, à décider les enfants à l'étude du français, ce sont les concours de fin d'année de l'A. C. F. C. L'année dernière, une de mes Anglaises a eu un prix de français et elle en était si fière et sa mère encore plus!

Plusieurs autres ont eu des diplômes, et cela les intéresse beaucoup. Cette année, les deux premières des grades IV et V de ma classe étaient des petites filles de langue anglaise. Comme elles étaient heureuses et fières de recevoir leurs prix et aussi d'avoir obtenu des notes plus hautes que leurs amis français. Une de ces petites filles avait seulement [illegible] [illegible] précédents. Elle savait à peine quelques mots français il y a deux ans. Ses progrès ont été remarquables, et pourtant elle veut encore faire mieux, cette année. A peu près tous mes Anglais travaillent très bien.

Une autre raison qui leur fait aimer l'heure du français plus que toutes les autres de la journée, est l'attrait qui pousse presque tout enfant à apprendre une nouvelle langue. Alors que mes petits Français veulent rarement parler français entre eux et que je suis obligée constamment de les encourager de diverses façons, de converser souvent dans leur langue maternelle pour leur bien et celui de leurs compagnons anglais, les Anglais eux, aiment parler français, et jouent même souvent des petits jeux et ont de petites conversations en français. Je leur parle souvent en français pendant les récréations et ils me répondent s'ils sont capables.

Maintenant quelques mots sur la méthode que j'emploie. Avant de me servir du premier livre accordé, je me servais d'objets et d'images pour leur apprendre les mots français, car il faut avant tout leur apprendre la langue. Le nouveau livre contient beaucoup de gravures et elles sont d'une grande aide, chaque jour ils apprennent les noms de toutes les gravures de leur leçon. Les sons ne présentent pas de difficulté, surtout si les enfants sont jeunes. Ils les apprennent aussi vite que les petits Français. Ils les prononcent bien, même les [illegible] si difficiles aux plus grands.

Je leur parle presque toujours en français et, quand ils arrivent au deuxième grade, ils comprennent beaucoup de simples phrases françaises et aussi leurs leçons. Ils répondent en français au questionnaire de chaque leçon de lectures [illegible], oralement ou par écrit. Ils font aussi de petits exercices de grammaire, tout aussi bien ou à peu près que les Français.

Souvent nous avons des courtes [illegible] conversation. Ils se demandent des questions l'un à l'autre, répondent aux questions posées par d'autres élèves ou par moi. Pendant l'heure de français, je les fais parler en cette langue autant qu'il m'est possible. Ils savent de cette manière plusieurs phrases en usage familier, comme: "J'ai fini mon devoir, mademoiselle. Je sais ma leçon. Il fait beau. Il fait de la pluie", etc. Ils aiment aussi beaucoup chanter en français. Je leur ai appris plusieurs chansons du livre *Les Chants de l'Enfance*, par Claude Auger. Je choisis les plus faciles. Ils aiment ces petites chansons aux airs gais et naturels [illegible] beaucoup plus que les chansons anglaises. Ils les chantent chez eux et leurs parents sont très fiers de les entendre. Ils apprennent aussi par cœur de simples poésies, et tout cela leur aide à acquérir la langue. Ce but accompli, le plus difficile est fait.

Les grades plus avancés suivent le cours français exactement comme les Français. Ils font la grammaire, les dictées, les compositions et la lecture exactement comme eux. Ils savent assez la langue [illegible] pour se tirer d'affaire. C'est toujours en français que je leur parle pendant la leçon française, et à part des élèves du VIIIe grade, je donne très peu de traduction. Ils apprennent beaucoup mieux, car tout est entièrement en français.

Je suis sans [illegible] au sujet de [illegible], sur lequel j'émettrais l'opinion d'un grand nombre. Je crois que l'étude du français, au lieu de retarder un enfant, l'avance. Dans chaque grade que j'ai eue, c'était toujours les enfants qui apprenaient les deux langues qui se trouvaient les premiers de leur grade et qui passaient plus tôt et plus facilement les examens du VIIIe grade. L'année dernière, une de mes élèves français a passé ses examens du VIIIe à onze ans. Cette année, les deux premières de mon grade VII sont toutes les deux dans le grade VI en français; une est française et l'autre de langue anglaise; toutes les deux ont onze ans. Dans ce même grade il y a deux garçons de quatorze ans qui n'apprennent rien que l'anglais et qui ont été assez assidus à l'école. L'intelligence des enfants se trouve développée par leurs études bilingues. A mon avis, cette heure de français est du temps bien employé.

Tous mes confrères ici présents sont, j'en suis persuadée, heureux comme moi, d'aider autant qu'il est en leur pouvoir la noble cause pour laquelle nos grands patriotes, nos chefs de l'A. C. F. C. de la Saskatchewan donnent tant de leur temps. Je suis heureuse de faire aussi ma petite part pour propager notre langue si belle.

Dieu veuille que mon idéal se réalise un jour; que dans un avenir rapproché nous ayons tous la joie de voir les deux langues de notre cher pays également sues, même dans notre province. Puissions-nous vivre en paix et en harmonie avec nos concitoyens anglais, et qu'ils avancent de nous persuader.

Je vous prie, monsieur le président d'excuser mon manque de savoir-faire, pour n'avoir pas mieux su traiter mon sujet, mais malheureusement, le don d'éloquence ne m'a pas été donné en partage. Je n'ai donc eu en ma disposition que ma bonne volonté. Merci.

Recettes

MENU
Soupe à la fermière
Fricassée d'agneau
Soufflé aux pommes de terre
[illegible] aux choux [illegible]
Salade à la [illegible]
Tarte Butterscotch
Crème [illegible]

Soupe à la fermière.

2 grillades de lard salé; 2 oignons; 2 carottes; 2 branches de céleri; 20 gousses de fèves; 2 pintes d'eau ou de bouillon; Sel et poivre.

Mode de préparation: faire fondre les grillades de lard salé et ajouter les oignons coupés, les carottes, le céleri, les fèves en gousses coupées finement; laisser cuire cinq minutes en remuant de temps en temps. Verser alors 2 pintes d'eau ou de bouillon et laisser bouillir jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Servir.

Fricassée d'agneau.

Une poitrine d'agneau; 4 cuillerées à table de beurre ou de graisse; 3 cuillerées à table de farine; 2 litres de bouillon; 1 petit oignon; 2 feuilles de laurier; 2 cuillerées à table de cornichons. Sel, poivre, fines herbes.

Mode de préparation: parer la viande et la couper en morceaux carrés de 2 pouces à peu près.

Faire chauffer le beurre dans un chaudron, y mettre l'oignon coupé, le [illegible], l'assaisonnement; couvrir et faire cuire à feu modéré une demi-heure environ, en remuant souvent.

Ajouter le bouillon chaud, saler au goût et laisser mijoter 1 heure.

Délayer la farine à froid dans 1 petite quantité d'eau et 20 minutes avant de servir, l'incorporer graduellement au jus de la cuisson, faire bouillir 2 à 3 minutes, puis laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit complètement cuite.

La retirer, la dresser sur un plat chaud avec une purée de pommes de terre comme garniture; assaisonner la sauce, lui ajouter quelques petits cornichons, et la verser sur la viande.

Soufflé aux pommes de terre.

Huit pommes de terre; 2 cuillerées à table de beurre; 1-2 tasse de lait; 2 ou 3 blancs d'œufs; 2 ou 3 jaunes d'œufs; 1 cuillerée à thé de sel; 1-4 de cuillerée à thé de poivre.

Mode de préparation: faire cuire les pommes de terre au naturel.

Passer une purée avec le lait, le beurre, le sel, le poivre et les jaunes d'œufs battus.

Incorporer légèrement dans la purée en neige.

En temps d'épidémie.

— Tu le savais? Il y a donc le choléra!...

— Non, mais je t'attendais qu'il vienne pour me verser, un me [illegible] de printemps.

On demandait à M. de Fontenelle mourant: Comment cela va-t-il?

— Cela ne va pas, dit-il, cela s'en va.

Un [illegible] faible

"Notre fille de douze ans, Doherty, souffrait de faiblesse générale", écrit Mme Henri Leclair, de Saint-Théodore, Québec. "Le traitement médical ne lui faisait pas de bien. Il y a quatre mois nous commencions à lui donner du Novoro du Dr Pierre. Son appétit est revenu, elle a augmenté de poids et sa faiblesse [illegible]. Cet excellent médicament végétal est un fortifiant pour le corps; il aide à rendre des [illegible] et [illegible]. Ce n'est pas un remède de commerce car seuls les agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill., peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La séismologie

ON POURRA DESORMAIS PREVOIR LES TREMBLEMENTS DE TERRE.

Ceux qui suivent attentivement mes articles n'ignorent pas mes idées au sujet des tremblements de terre; depuis 1904 j'ai pu démontrer que les grandes crises sismiques sont dues à l'influence du soleil. Par quel mécanisme? Peu importe. Avec nos idées actuelles sur les radiations, il se dessine de plus en plus que l'électricité joue un rôle prédominant dans le circonstance.

A chaque instant, le Soleil bombarde les planètes par un flux intense d'électrons: les aurores boréales, les variations de la boussole, les perturbations ou orages magnétiques ne relèvent pas d'une autre cause. Comme un puissant aimant, notre astre attire l'atmosphère terrestre et, par contre-coup, le magma pâteux que renferme l'intérieur de notre globe.

Ces vues quelque peu audacieuses, entachées même d'hérésie au moment où je les lançais dans le monde savant, semblent trouver de plus en plus de crédit dans le domaine de la séismologie officielle.

Toutefois, si nous connaissons d'une façon générale les endroits de la croûte terrestre susceptible de subir des ébranlements destructeurs, une méthode ne saurait préciser les points particulièrement menacés. Sans doute, au moment des grandes crises, tous les compartiments de l'écorce terrestre accusent une tendance aux secousses; il est d'expérience que les tremblements de terre notables affectent des régions très diverses et [illegible].

A ce diagnostic général, il y aurait donc lieu d'adjoindre des méthodes pour chaque région et [illegible] [illegible] d'avoir un [illegible], encore moins avoir de l'[illegible] le problème.

Et c'est précisément ce que vient de résoudre le professeur Ishimoto; le raisonnement du savant japonais [illegible] est assez facile à saisir. Lorsque la terre tremble, le [illegible] est dû au fait que les compartiments jouent les uns [illegible] compartiments de la croûte terrestre glissant les uns par rapport aux autres. Les parties [illegible] tendent à glisser le long des lignes de grandes fractures, comme les [illegible] d'une marqueterie mal équilibrée. De là, ces grondements souterrains qui accompagnent toujours les seismes. J'ai dit "qui accompagnent", car ils précèdent rarement; ces bruits ne peuvent donc laisser prévoir le tremblement de terre.

Théoriquement, toutefois, il est impossible que les phénomènes de glissement ou d'effondrement soient instantanés; la tendance doit se faire sentir longtemps avant la production du cataclysme final et un appareil sensible devrait pouvoir la mettre en évidence. Ces sortes de tassements de terrains ne pouvant être révélés, on le comprend facilement, par nos sismographes ordinaires qui se bornent à enregistrer les grandes vibrations du sol, il fallait donc trouver autre chose et c'est ce que vient de réaliser le professeur Ishimoto en inventant un appareil auquel on a donné le nom de clinographe. L'instrument, placé en un endroit donné, indique l'angle dont peut varier l'inclinaison générale du sol.

C'est ainsi qu'au cours des dernières années, deux stations japonaises, munies de ces instruments, ont pu vérifier que si un tremblement de terre doit se produire dans leur région, le clinographe accuse des inclinaisons anormales de plusieurs secondes d'arc.

Pour sept tremblements de terre d'intensité moyenne, le sol s'est incliné parfois treize jours à l'avance et l'inclinaison, dans certains cas, a atteint 26 secondes d'arc; ce sont là des chiffres qu'on n'obtient jamais avec les variations causées, par exemple, par l'effet de la chaleur diurne. La prévision minima a été encore de quatre jours.

On voit d'ici l'importance de la méthode qui est applicable à toutes les régions. Sans doute, l'instrument ne saurait empêcher le séisme de faire son œuvre, mais "un bon averti en vaut deux." Seulement, jusqu'ici, aucune station ne possède le clinographe désiré.

Les instruments coûtent cher, [illegible], un tel raisonnement ne tient plus dès qu'il s'agit de sauver des vies humaines.

Mais l'humanité est ainsi faite qu'elle s'intéresse davantage à des plaisirs immédiats qu'à l'amélioration future de son sort.

Je ne parle pas pour la France qui, heureusement, est une contrée privilégiée au point de vue des séismes, mais on fût-il autrement que notre génération attendrait longtemps peut-être l'établissement des appareils du savant japonais.

Abbé Th. MOREUX,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.



Nouvelles

Les Canadiens dans les manufactures canadiennes

Toronto. — D'après les rapports de Hubert Neilly, vice-président du Conseil du Service technique, 240 Canadiens, dont plusieurs gradués des Universités canadiennes, ont été placés cette année dans les manufactures du pays ou dans d'autres établissements d'affaires.

Parmi ces gradués, 40, après leur cours universitaire, étaient allés vivre dans d'autres pays. Rappelés au Canada, on leur trouva des positions.

Encouragés par ce succès, les membres du Conseil ont décidé de continuer leurs efforts sur une plus grande échelle. Ce conseil a été organisé il y a deux ans pour garder au pays les gradués des Universités canadiennes et pour établir un contact plus intime entre les universités et toutes les industries canadiennes.

Poincaré rétabli

Paris. — L'ex-premier ministre Poincaré est complètement rétabli à la suite des deux opérations qu'il a subies. Un bulletin médical publié dit que l'affection dont il souffrait ne lui causera probablement pas d'ennuis à l'avenir.

Mort du sénateur Warren

Washington. — Le sénateur Francis E. Warren, de Wyoming, est mort à l'âge de 85 ans.

Le doyen du Sénat qui était membre du Congrès depuis 1895, sans interruption et pendant trois années auparavant, a succombé à une pneumonie.

L'embaumement des corps

Ottawa. — Un projet de loi prohibant l'embaumement d'un corps humain avant qu'il ne se soit écoulé huit heures depuis la mort, sera probablement présenté à la prochaine session du parlement, par le docteur J.-J. Guérin, député libéral de Montréal-Sainte-Anne, qui vient de donner avis à cette fin.

Information brève

— La Colombie anglaise a produit 222,500,000 livres de fruits, en 1929.

— o —

— Le beurre canadien a obtenu la troisième place au concours international de l'Exposition des produits laitiers, tenue à Toronto, en octobre dernier.

— o —

— La pêche a rapporté à la Nouvelle-Ecosse $10,024,020.

— o —

— La *Saskatchewan Registered Seed Growing Association* érigera bientôt un établissement pour épurer le grain et un entrepôt à Saskatoon.

— o —

— L'Exposition des produits canadiens, tenue à Montréal, au commencement de novembre, a remporté un véritable succès. On y voyait des exhibits de toutes les parties du Dominion.

— o —

— Les élévateurs de Port-Arthur et Fort-William peuvent recevoir 88,737,320 boisseaux de grain.

— o —

— Les dépenses occasionnées pour l'amélioration des routes en Saskatchewan, se chiffrent approximativement à $1,000,000.

— o —

— Les permis accordés aux automobilistes ont rapporté près de $1,000,000 au gouvernement du Manitoba.

— o —

— Les richesses brutes agricoles du Canada pour l'année 1928 se chiffrent à $8,827,230,000, ce qui représente une augmentation de 479,000,000 sur l'année précédente.

— o —

— La *British Columbia Power Corporation Ltd.*, a projeté une dépense de $50,000,000 pour amélioration et construction de nouvelles forces.

— o —

— Les exportations des produits agricoles canadiens représentent une somme de $78.00 *per capita*, hommes, femmes et enfants.

— o —

— Une exposition mondiale aura lieu à Buenos-Aires, en février, mars et avril 1931. Le Canada, qui désormais occupe une place marquante parmi les nations commerciales, s'est assuré — pour son exhibit — l'usage d'un des plus spacieux édifices sur les terrains.

— o —

— Le Canada participera à l'Exposition internationale d'Anvers, Belgique, l'année prochaine. Il construira un pavillon de 14,000 pieds carrés au coût de $90,000.

— o —

Outre les produits qui ont été consumés sur place, la moyenne des ventes pour chaque ferme canadienne était de $2,544.

— o —

— La *Scottish Cooperative*, branche canadienne, construira probablement une chaîne d'élévateurs dans les régions de la Rivière la Paix.

— o —

— La récolte de pommes d'octobre dernier est estimée à 3,702,320 barils, soit une augmentation de 11 pour cent sur la précédente année.

— Les permis de construction accordés durant les huit premiers mois cette année aux villes du Canada représentent une somme de $168,000,838, soit une augmentation de $23,000,000 sur la période correspondante l'an passé.

— o —

— Les marchands de bois, connus sous le nom de *The Pas Lumber Company*, ont embauché cet hiver 300 hommes pour faire la coupe du bois le long de la Saskatchewan, branche nord. Ils auront en plus sous leurs ordres une équipe de 200 hommes dans les régions de Hudson Bay Junction.

— Mon âme a connu bien des genres d'épreuves. J'ai beaucoup souffert ici-bas! Dans mon enfance je souffrais avec tristesse; aujourd'hui c'est dans la paix et dans la joie que je savoure tous les fruits amers.

— Plus un homme est capable d'une colère grave, et plus cordial sera son rire. — Shopenhauer.

— Gardez-vous de penser que la pensée soit tout et le mot peu de chose. Je dis, moi, que c'est par le style, plus peut-être que par la pensée, que les œuvres vivent et qu'un ouvrage mal écrit est un ouvrage sûr de mourir.

Mgr Dupanloup.

Comment se fait l'histoire

(Suite de la page 1)

et à la suite des Grandin, des Lacombe, etc., qui n'étaient plus assez nombreux et tombaient sous la brèche.

Dans la maison que lui avait construite, à Pincher Creek, dans le sud albertain, son ami Pat Burns, le Père Lacombe reçut cordialement son jeune confrère et ses premières recrues. Mais l'œuvre se développait rapidement: elle fut vite à l'étroit. Il fallut bientôt la transporter dans un centre plus important et convenable pour elle un local plus spacieux: ce fut l'origine du juniorat Saint-Jean, à Strathcona, aujourd'hui Edmonton sud.

Agrandi et embelli à diverses reprises, l'imposant édifice qui couronne le promontoire de Bonnybon offre à la jeunesse tout le confort requis par nos conditions climatiques et les exigences modernes. "Il ne faut rien négliger si quelqu'un veut que la jeunesse oblat trouve ici les douceurs du foyer domestique", s'était dit le R. P. Naessens, alors économe de la communauté en Alberta et Saskatchewan. — ce qu'il est encore — et il fit précisément les choses.

Sis à l'extrémité est d'une vaste propriété, qui se déploie en pente douce jusqu'à la berge de la Saskatchewan et formé tout l'espace voulu pour jeux, pelouses, allées de noyers et parterres de fleurs, champ de sports et jardin, le juniorat Saint-Jean jouit d'un ravissant panorama: la vallée du fleuve dans tout son poétique parcours à travers la capitale albertaine, le district de Strathcona, la puissante ossature du pont métallique du Canadien Pacifique franchissant l'abîme; et puis, au nord, la partie centrale et commerciale de la ville, dont le brillant éclairage offre les soirs un coup d'œil féerique. L'établissement abrite habituellement de 60 à 80 élèves, venus de nos bonnes familles canadiennes. Sous la direction du R. P. Duridon, un personnel choisi pour ses qualités exceptionnelles d'intelligence et de cœur se consacre avec ardeur à leur formation. Voilà ce que trouvent à Edmonton nos petits Canadiens de Saskatchewan qui aiment assez le bon Dieu pour se vouer au salut des âmes, dans la congrégation des Oblats de Marie.

Deux caractéristiques marquèrent les fêtes du 20 novembre: l'esprit de piété, la reconnaissance du mérite.

Dès 8 heures 30, le jubilaire, assisté des RR. PP. Hétu, directeur de *La Survivance*, et Bonnes, du sud albertain, offrait le Saint Sacrifice. La chorale des junioristes, par des chants fort bien rendus, donna à cette cérémonie un ton de solennité particulière. L'allocution de circonstance que donna le P. Tavernier visa surtout à attirer l'attention des oblats en herbe sur le dévouement et l'abnégation que requiert l'apostolat.

A midi, le R. P. Dovis, organisateur de la fête et depuis longtemps professeur et économe de l'établissement, réunissait dans la superbe salle à manger tous ses nombreux convives. C'est une amitié déjà ancienne, celle qui l'unit à l'objet de la fête; aussi avait-il délié largement les cordons de sa bourse. Nous eûmes un menu richement imprimé, délicieusement servi et savoureusement goûté.

Puis vinrent les toasts. Le R. P. Provincial rappela la tenace énergie dans le bien, dont a toujours fait preuve le jubilaire. Mgr McGuigan, P. A., et administrateur du diocèse, donna la note de l'Eglise [illegible]. Mgr Pilon, P. D., et curé de Morinville, exprima spirituellement ce qu'il pense des positions relatives des jeunes et des vieux. Le R. P. Routhier, petit-fils du distingué défunt juge de ce nom, à Québec, et premier recrue du juniorat où il enseigne maintenant, fut la voix de la reconnaissance.

Quand le R. P. Duridon se leva, il fut accueilli par une salve d'applaudissements. En quelques mots, il sut reporter tous mérites à ceux qu'il dit être les agents droit — Notre-Seigneur et la Ste Vierge — et déposer sur leurs autels les bouquets que la charité fraternelle lui offrit si gracieusement à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise.

Outre les junioristes, qui n'étaient pas les moins enthousiastes, étaient présents à cette fête: Mgr McGuigan, P. A., représentant S. G. Mgr l'Archevêque; Mgr Pilon, P. D.; le R. P. Beys, O. M. I., provincial; le R. P. Célestin, O. F. M.; le R. P. Belvéau, S. J., recteur du collège; le R. P. Couture, O. P., le R. P. Gabaret, S. C.; MM. les abbés Meilligan, Bellevaire, Carleton, Garnier, Boucher, Lepage, Kotcher, Marchand, Gagnon; les RR. PP. Nérosseau, Doucet, Jan, Lacosta, Desmarais, Gabillon, Cozanet, Tavernier, Paradis, Vallières, Tétreault, Drabender, Hétu, Langlois, Dovis, Moulin, Pilon, Poupinier, Wattell, Le Bré et Lebris, un des anciens supérieurs du juniorat; les Frères O'Sullivan, Thibeault, Kael, Antoine, Guibert, Vary et Royer. Plusieurs noms nous ont échappé.

Ad multos annos!

Un pèlerinage à Carthage

Un pèlerinage National canadien au troisième congrès eucharistique international qui aura lieu à Carthage-Tunis, en mai 1930, est organisé par *Le Devoir* de Montréal, avec la haute approbation de l'épiscopat canadien. Le voyage se fera par le chemin de fer Canadien national et la ligne White Star.

Les pèlerins feront en même temps une tournée d'Europe qui saura les intéresser au plus haut point. Le voyage se prolongera pendant 60 jours; on passera 32 jours en Europe et en Afrique. Le départ de Montréal se fera le 10 avril, de Halifax, le 12 avril 1930, et le retour à Québec et à Montréal, le 8 juin 1930.

L'itinéraire sera le suivant: Halifax, Paris, 3 jours; Genève, le lac Léman, Montreux, le Simplon, le lac Majeur, Isola la Bella, patrie de saint Charles Borromée, Milan, Venise, Florence, Rome, 5 jours; Naples, Palerme, escale, Tunis, cinq jours; congrès eucharistique, Constantine, Alger, 2 jours et demi; Marseille, Lourdes, la Côte d'Azur, en autocar, Nice, Monte-Carlo, la Corniche, Gênes, Rapallo, Oberammergau, assistance à la Passion, Munich, Strasbourg, Lisieux, visite en autocar de tous les endroits renommés. On pourra aussi faire un voyage facultatif en Allemagne, Hollande et Belgique, moyennant une somme supplémentaire.

Congrès de Hoey

La première année de français

Par une religieuse de Vonda

L'enfant, ne pouvant guère s'occuper par lui-même, sans une suffisante connaissance de la lecture, le maître, conscient de son devoir, se préoccupe donc de mettre son petit élève en état de lire, aussitôt que possible après son entrée à l'école. De fait, c'est à cet exercice qu'il consacre le plus de temps et d'application, durant le premier stage scolaire. Il ne faut pas perdre de vue que la période importante entre toutes, de ce premier stage, est la première année. Un enfant bien orienté avec une capacité intellectuelle ordinaire, avancera plus rapidement qu'un élève brillant qui n'a pas bénéficié du même avantage.

INEXPERIENCE

Grâce à Dieu, la presque totalité de nos maîtres ont un grand désir de bien faire, et se donnent avec ardeur et sans compter à leur noble tâche. Si le succès ne répond pas toujours à l'effort, à quoi faut-il l'attribuer? Souvent, à l'emploi d'un procédé plus théorique que pratique, d'une méthode qu'on ne comprend qu'imparfaitement. Le professeur de l'Ecole normale n'a peut-être pas assez approfondi le sujet et lorsque le jeune maître, avec son diplôme flambant neuf, se trouve en présence de sa classe de commençants, il réalise la difficulté d'inculquer à ses jeunes élèves l'art d'assembler les lettres de l'alphabet. Il s'aperçoit que son bagage de science pratique est bien léger, et désire d'un grand désir le secours de ses aînés dans l'enseignement pour lui indiquer une méthode à la fois pratique et effective.

METHODES

Les méthodes d'enseigner à lire varient à l'infini. Chacune d'elles a sa valeur quand, employée par [illegible] et de patience. Mais comme un maître doué à la fois d'habileté ne borne à nous soumettre quelques-unes, ce n'est pas de les discuter, je [illegible] idées sur l'enseignement de la méthode phonétique, presqu'universellement employée aujourd'hui. Le même procédé étant utilisé pour enseigner la langue anglaise, l'enfant peut donc avec grand profit — au témoignage de plusieurs maîtres compétents — apprendre simultanément les deux langues. Personnellement, j'ai coudoyé pendant de nombreuses années une maîtresse qui emploie ce système, et je puis dire que les inspecteurs impartiaux sont dans l'admiration devant le travail accompli par ses élèves, tant en français qu'en anglais. D'ailleurs, une minute de réflexion suffit pour nous faire admettre que l'étude d'une de ces langues aide énormément à l'étude de l'autre, loin de lui nuire.

PHONETIQUE

Le but de la première année est, nous le savons tous, d'initier l'élève au mécanisme de la lecture, puis arriver à former des syllabes des mots et des phrases simples, à la portée de l'enfant; à les articuler aisément, et même à les lire avec intelligence et expression. Pour atteindre ce résultat, nous nous servons de la méthode dite phonétique, parce qu'on donne aux lettres leur valeur phonétique, et non leur titre conventionnel qui ne s'enseigne que plus tard, au 2ème grade, quand l'enfant commencera l'épellation proprement dite. La lettre p, par exemple, ne se prononcera ni *pe* ni *pé*, mais *pp*, qu'on fera saisir à l'enfant par la position des lèvres se contractant avec effort. La lettre *f* ne se prononce ni *èf* ni *fe*, mais *fff*. Les consonnes deviennent ainsi sensibles à l'enfant par sa position et le mouvement des organes, ainsi que par l'explosion qu'elles provoquent, lorsqu'elles sont unies à une voyelle comme p. dans pa, l dans li, f dans fa.

VOYELLES

Quel sera l'objet des premières leçons? L'étude des voyelles a, e, i, o, u. Il est compris que tout travail se fait d'abord au tableau noir. Il ne faut pas s'imaginer que le jeune cerveau pourra emmagasiner ces cinq voyelles en une leçon unique. Ceci demandera probablement plusieurs jours, et dans certains cas, avec des intelligences très lentes, quelques semaines.

CONSONNES

Ces voyelles étant bien apprises, on abordera l'étude des, ou pour mieux dire d'une consonne. Prenons par exemple la lettre p. Le maître l'articulera, la fera articuler par tous les élèves en groupe, si l'on veut, mais aussi et surtout par chaque élève séparément. Il l'écrira plusieurs fois au tableau noir, afin que les enfants voient les différents mouvements effectués par la main, puis la fera écrire par chacun des élèves. Ceci fait, il l'articulera de nouveau, et enfin l'unira à tour de rôle aux voyelles déjà familières à l'enfant. Des mots simples, tels que papa, pipe, pape, etc, pourront être au tableau noir, à l'avance. L'oeil de l'élève distinguera dans ces mots la lettre qu'il vient d'apprendre; il pourra même probablement prononcer les syllabes. Quelle joie alors pour lui de répéter ce mot qui lui désigne un être si cher, papa, ou un objet familier, pipe. L'intérêt sera encore plus vif si le croquis de la pipe est à côté du mot. Ceci lui donnera le désir de faire de nouveaux efforts pour en connaître davantage.

On procédera de la même façon pour enseigner les autres consonnes, tout en ayant soin de faire réapparaître chaque jour dans des mots à la portée de l'enfant, celles qui ont été apprises précédemment. *La pipe de papa. Le papa a bébé papa.*

LES ACCENTS

Les experts dans l'enseignement de la première année doivent se demander si l'é, l'è, l'ê sont oubliés. Non, c'est à dessein que je me suis permis de déroger à la marche suivie par Mironneau, Ruchon et d'autres, qui conseillent de les enseigner en même temps que les autres voyelles. Je puis me tromper, mais mon opinion est que l'étude de cette série d'e dans les premières leçons doit être ardue pour les pauvres petits cerveaux qui emmagasinent leurs tout premiers efforts. Je demanderai aux maîtres expérimentés ici présents, de vouloir bien nous donner leur façon de voir sur ce point. Pour ma part j'enseignerais quelques consonnes avant d'aborder les différents sons de cette lettre; les lettres *p* et *l* par exemple.

Dans l'enseignement des différentes sortes d'e, il faut appuyer fortement sur la différence des sons dans e, é, è. En appeler à l'oeil en faisant remarquer que le premier e est nu-tête; que le second a une petite casquette tournée à gauche; le troisième, une casquette, encore, mais tournée à droite; — s'assurer au préalable que l'enfant distingue entre sa droite et sa gauche; — que le quatrième, enfin, a un bon chapeau, mais qu'il a néanmoins le même son que celui qui a sa casquette tournée à droite. Mélanger ces différents accents et y revenir pendant plusieurs jours consécutifs, jusqu'à ce que l'oeil du jeune élève sache les reconnaître n'importe où. Quand les différents accents sont bien saisis, on peut montrer l'effet du petit chapeau sur l'â, l'ô, l'û. Dans le 2ème grade seulement, on enseignera les termes *accent aigu*, *accent grave* et *accent circonflexe*; actuellement ce serait encombrer la jeune intelligence inutilement.

DE LA PATIENCE

Ceci fait, on continuera l'étude des consonnes. Quand l'enfant les possèdera toutes et saura les unir aux voyelles, il sera temps de lui mettre un livre entre les mains. Il faut toujours veiller à ne pas aller trop vite en besogne, à revoir chaque jour ce qui a été acquis la veille et les jours précédents. Cette sage lenteur et revue sont de rigueur, surtout pendant les deux ou trois premiers mois de classe. Cela dépend beaucoup cependant de l'âge et de la capacité intellectuelle du jeune élève.

LECTURE

La lecture individuelle est fortement conseillée, même dans cette première année. Autrement, le maître ne peut qu'imparfaitement se rendre compte de la science acquise par chacun. Souvent, il faudra attendre, pendant quelques jours, une intelligence moins vive; une patience angélique est parfois nécessaire dans cet enseignement des commençants. Après avoir lu individuellement, il est bon cependant que le maître ait au tableau noir, une courte leçon supplémentaire, que tous les élèves liront en groupe. Il y aura de l'émulation à qui aura déchiffré les mots le premier. Il est évident que, seulement les sons et consonnes déjà connus apparaîtront dans ces quelques phrases courtes et simples que les enfants comprendront.

ECRITURE

Nous savons que l'écriture doit marcher de pair avec la lecture, c'est-à-dire que les deux sujets s'enseignent simultanément; car l'oeil de l'enfant aura plus tôt reconnu *papa* ou *pipe* que sa petite main inhabile n'aura tracé convenablement les mêmes mots. L'écriture exige peut-être plus de patience encore que la lecture. Des exercices répétés et variés sont indispensables avant que le jeune élève ait pu acquérir une écriture lisible et bien formée.

La lecture et l'écriture étant enseignées simultanément, il en résulte que l'orthographe s'acquiert presque sans effort. L'oeil sachant distinguer, la main pouvant tracer d'après modèle le mot papa, été, pâte, etc., l'élève saura promptement reproduire le mot de mémoire. Un père me racontait ceci dernièrement: "Ma fille est rentrée de l'école toute joyeuse, hier. Qu'as-tu appris, aujourd'hui? lui ai-je demandé. Elle ne répond rien, mais trace mystérieusement dans l'air, avec son index, le mot *papa*. Après avoir terminé son gros travail, elle me regarde toute souriante et dit: Devine, si tu peux. J'ai reconnu le mot facilement, me confie le papa aussi fier et heureux que si [illegible] bien de cinq ans et demi. C'est vous dire que dès la première année, les chers bambins peuvent faire des [illegible] de choses comme me l'ont assuré souvent ces petits en revenant de l'école.

L'USAGE

Il est encore fortement recommandé aux maîtres de dessiner avant la leçon, ou de dessiner au tableau noir, l'objet dans lequel entre l'élément nouveau qu'ils veulent enseigner. N'objectons pas que nous n'avons pas de dispositions pour le dessin. L'enfant, à cet âge, est très facile à satisfaire. Si nous nous servons de craie de couleur, surtout, il sera ravi. La méthode Mironneau-Philippe, recommandée par le Département d'Education, est très appréciée de certains maîtres, justement à cause des jolies et intéressantes illustrations trouvées à chaque page. L'image et l'enfant ont été de tout temps inséparables. Facilitons donc la tâche de nos petits élèves en leur montrant des images. Quelques maîtres gardent une préférence pour la méthode Ruchon — qu'on peut se procurer chez Beauchemin. Ils s'en sont servi pendant longtemps; c'est peut-être l'unique raison qu'ils ont à alléguer pour cette préférence; c'est un sentiment de reconnaissance pour les [illegible] qui leur ont rendu service; il est donc très louable. Cependant, si d'autres raisons avaient déterminé leur préférence, nous leur serions bien reconnaissants de nous les faire connaître.

Mironneau introduit les voyelles combinées ou doubles telles que ou, oi, au, ai, dès la 14ème page du 1er livre. N'est-ce pas un peu trop tôt pour le commençant? Qu'en pensez-vous, ceux d'entre vous qui ont le privilège d'enseigner nos chers petits? A quel moment convient-il d'attaquer les consonnes combinées: ch, tr, fl, br, etc.? Une autre question que nous aimerions à vous entendre discuter, puisque nous sommes réunis pour nous aider réciproquement.

Maintenant, résumons en deux mots ce que j'ai voulu dire dans ces lignes déjà trop longues; la marche à suivre doit être: de l'objet à l'idée; de l'idée au mot. Articuler d'abord, écrire ensuite; ou, si l'on veut: idée, son, orthographe associés dans un même travail et gravés dans l'esprit par les yeux, l'oreille, l'écriture, la lecture et même le dessin.

CE QU'IL FAUT EVITER

1o Ne jamais faire lire ou écrire des mots dans lesquels entrent des éléments inconnus. Pour appliquer la consonne f, ne pas prendre le mot fugue, si l'enfant ne connaît ni le g ni l'r.

2o Ne jamais faire lire ou écrire des mots dont le sens échappe à l'enfant. Pour appliquer la consonne p, ne pas employer les mots parapet ou [illegible], dont le sens est inconnu de l'élève.

Voilà quelques suggestions sur l'enseignement de notre belle langue française aux commençants. Je fais appel à votre indulgence pour me pardonner les erreurs pédagogiques qui auraient pu s'y glisser, et à votre expérience pour relever ces mêmes erreurs et déficiences, en vue de l'avantage que pourraient en retirer quelques-uns des membres de cette si sympathique audience.

Je vous remercie de votre bienveillante attention à écouter mes paroles.

Prochains Festivals du C.P.R. à Victoria

On apporte la tête fumante du sanglier

424

LE grand Festival de Noël organisé à Victoria, C.B. l'an dernier, sous les auspices du Pacifique Canadien, sera répété cette année sur une plus grande échelle encore, à l'hôtel "Empress", que compte cette compagnie dans la ville-jardin de la Côte du Pacifique. L'an dernier, [illegible] des représentations données au cours du Festival de Noël, on rappellerait sans doute l'émotion qui gagna l'auditoire réuni dans la vaste salle des concerts lorsque le maître d'hôtel, revêtu d'une livrée moyen âge, fit son apparition sur la scène portant sur un plateau la tête fumante d'un sanglier. Le maître-queux était précédé de petits pages et suivi de ses aides et de ménestrels revêtus de costumes du temps de la reine Elizabeth. Puis on traîna dans le foyer la traditionnelle bûche de Noël et les joyeux convives, réunis autour de la table du festin, firent bonne chère. On reconstitua aussi la scène de la Nativité, des pièces de Dickens furent interprétées et des chants de Noël chantés, sous la direction personnelle du lieutenant-gouverneur de la province, en [illegible].

De l'avis d'un témoin oculaire de ces fêtes mémorables, qui durèrent une semaine, on se croyait à l'époque des vieux Noëls d'antan.

Cette année encore, le Pacifique Canadien a décidé de répéter ces scènes du bon vieux temps, qui furent si appréciées l'an dernier. Un autre Festival de Noël aura donc lieu à Victoria du 22 au 30 décembre prochain et l'on prévoit que le succès dépassera encore celui de la manifestation de 1928.

Quinze jours plus tard, aura lieu le Festival de Musique de Mer, qui se tiendra aussi à l'hôtel "Empress" de Victoria. Ce festival, qui se déroula à Vancouver en janvier dernier, sera une répétition des représentations populaires qui furent alors données, telles que "L'Ordre du Bon Temps", comprenant des chants de marins chantés du temps de Samuel de Champlain, et "Bound for the Rio Grande", un opéra-ballade de Frederick William Wallace. On y verra aussi [illegible] d'autres attractions, avec artistes et choeurs de premier ordre dirigés par M. Harold Eustace Key, directeur de la Musique au Pacifique Canadien.

FORGET, Sask.

—Le 11 novembre eut lieu le mariage de M. Paul Hardy, de Bellevue, Manitoba, à Mlle Marguerite Lecomte, de Forget, Saskatchewan.

M. l'abbé La Chapelle bénit le mariage.

M. Lecomte accompagnait sa fille; M. E. Hardy assistait son fils.

Mlle Flora Beaujot, amie de la mariée, était fille d'honneur; M. Pierre Gérard, cousin du marié, était garçon d'honneur. Durant la messe, il y eut chant magnifique. M. H. Dorais, MM. D. Chef et Perreault rendirent très bien le beau cantique *Le Ciel a visité la terre*.

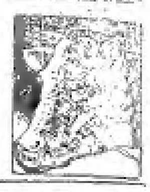
Un succulent dîner fut servi chez M. Hardy, préparé avec soin par Mmes J. Lépine, A. Marchand et J. Barth.

L'heureux couple reçut de nombreux et très précieux cadeaux, témoignages d'estime et d'affection.

Plus de cent invités participèrent à ces jours de bonheur. Nos voeux aux nouveaux époux.



-- PAGE AGRICOLE -



Préparation des dindons

Les dindons qui ont couru au large tout l'été s'accomodent mal d'une réclusion étroite pendant la période d'engraissement et ne devraient pas être mis dans les parquets. Les dindons confinés étroitement souvent ne courent pas plus qu'il ne faut pour bien digérer. Toutes restrictions, ils digèrent mal, perdent leur appétit et maigrissent. Souvent même beaucoup meurent d'une réclusion étroite.

Les dindons se vendent généralement en novembre pour le jour d'actions de grâce, ou en décembre, pour les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Engraissement. — L'engraissement se fait graduellement; on commence quatre semaines avant l'époque où l'on désire avoir les oiseaux pour la table. Trois semaines de ce temps se passent à conditionner les oiseaux. Pendant l'expédition et la livraison on commencer pendant la quatrième semaine. La nourriture doit se composer de pâtée et de grain entier. On donne la pâtée le matin et au milieu du jour et le grain entier au repas du soir. Comme la pâtée se digère plus facilement que le grain entier, les oiseaux peuvent consommer une plus grande quantité de nourriture lorsqu'elle est donnée sous cette forme. La raison pour laquelle on donne du grain entier le soir est pour éviter que les oiseaux n'aient très faim avant le matin, ce qui arriverait sûrement si la pâtée était donnée le soir.

La pâtée se compose de parties égales d'avoine, d'orge et de blé d'Inde moulus et de son de blé. Le sarrasin moulu est bon également, on peut s'en servir au lieu d'orge moulue si c'est nécessaire. Mélanger les parties sèches parfaitement avant de les humecter et donner toujours les pâtes à l'état humide avec tout juste assez d'eau ou de lait écrémé pour que le grain adhère ensemble sans être collant ou baveux. Donner la pâtée dans les auges ou à terre-toujours propres et n'en donner jamais plus que les oiseaux ne peuvent en manger promptement. Enlever toute la nourriture qui reste dans l'auge dès que les oiseaux ont satisfait leur appétit. Humecter la pâtée environ deux heures avant de la distribuer pour qu'elle puisse bien se tremper, ce qui aide beaucoup à la digestion. On peut se servir de la même espèce de pâtée pour les repas du matin et du midi. Le blé d'Inde entier est à peu près le meilleur grain pour l'engraissement et devrait être employé pour le repas du soir. Il est aussi très appétissant. Il faut le donner avec discrétion, cependant, surtout lorsqu'il ne fait pas froid. Ne donner aux oiseaux que la quantité qu'ils peuvent consommer sans en laisser avant d'aller se percher. Donner de l'eau fraîche et du gravier en abondance.

Les dindons se portent généralement mieux en plein air. Même pendant la période d'engraissement ils devraient se jucher dehors. Tout ce qu'ils exigent, c'est d'être protégés contre les pluies et les vents froids. Ne les laisser pas se percher dans des quartiers exposés aux courants d'air, qui provoquent des rhumes de cerveau ou autres, lesquels se développent plus tard en roupie. Lorsqu'il est impossible de laisser jucher les oiseaux dehors, on peut se servir d'un plancher de grange qui peut être aéré abondamment dans les jours.

Préparation. — Autant que possible, les dindons doivent être habillés, c'est-à-dire préparés avant d'être envoyés au marché. Cette préparation est très facile parce que les dindons ne pâtissent que peu de plumes. Avant de tuer les oiseaux, laissez-les passer pendant 24 heures environ, également dans une boîte, donnez-leur toute l'eau fraîche qu'ils peuvent boire pendant tout ce temps. Ceci aide à vider les intestins et tend également à améliorer le goût de la chair. On les tue en saignant dans la gorge, en passant le couteau par la bouche. Saignez-les une lame à la partie inférieure du bec pour trancher le sang, introduisez le couteau dans la voûte de la bouche et enfoncez une fois, perçant ainsi la cervelle. On facilite beaucoup la plumaison par ce moyen. On pourra laisser les plumes de la queue, ainsi que les ailes et les pattes, et on pourra laisser les oiseaux non vidés. Les oiseaux habillés doivent être bien refroidis avant d'être emballés. Cet emballage peut se faire dans des barils ou dans des caisses. On arrange les oiseaux fermement pour empêcher qu'ils ne se déplacent au cours du transport.

Les activités du Cartel

L'élection des délégués du Cartel du blé de la Saskatchewan s'est terminée le 3 décembre. L'on trouvera les noms des candidats dans la presse quotidienne et dans le *Western Producer*. Les délégués choisis se réuniront en assemblée vers le 10 décembre dans chaque district respectifs pour élire le directeur. Les nouveaux directeurs s'assembleront à Regina le 12 décembre.

— o —

L'an dernier le Cartel a vendu du blé en 19 pays. Les vaisseaux ont distribué le blé du Cartel à 80 ports différents.

— o —

Les cartelistes des provinces ont livré à l'Agence centrale plus de 200 millions de boisseaux de blé durant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de l'an passé. La moyenne de vente durant cette période a été normale. Elle représente 22 millions de boisseaux par mois.

DIVERS

Pour le fermier

L'utilisation rationnelle, que donne M. J. P. MacLaren, ne devrait pas être inutile pour nos fermiers. Si les traverses de chemin de fer étaient créosotées durant plus longtemps et mieux, non seulement conserverait les forêts canadiennes mais encore éviterait de sérieux ennuis pour la compagnie; il semble que les poteaux de clôture créosotés produisent les mêmes avantages aux fermiers, et aux ressources forestières.

L'usage des traverses en bois créosoté par le C.N.R.

Parlant devant l'Engineering Institute of Canada, à Montréal, M. J. P. MacLaren, agent général du Canadien National pour le bois et les traverses, a déclaré que l'usage des traverses en bois créosoté était un facteur important dans la conservation des forêts, sans compter qu'elles permettaient aux chemins de fer de réaliser de sérieuses économies.

Il y a vingt ans, dit M. MacLaren, les chemins de fer américains renouvelaient environ 200 traverses par mille, par année, alors qu'en 1927 le Lehigh Valley Railroad, par exemple, n'a remplacé que 93 traverses par mille.

La récolte de semence en Saskatchewan

La division fédérale des semences, à Saskatoon, a fait l'inspection en 1929 des champs suivants de céréales de semence: blé, 28,732 acres; avoine, 4,763; orge, 1,297; seigle, 259; lin, 1,371. Voici les rendements évalués de ces récoltes inspectées: blé, 507,467 boisseaux; avoine, 225,894; orge, 38,338; seigle, 4,656; lin, 13,788. L'étendue totale inspectée en 1929 est de 36,465 acres, contre 18,168 acres qui ont été inspectées pour l'enregistrement en 1928.

Au cours des dernières années, la quantité moyenne de blé de semence enregistrée, offerte en vente au Canada, a été de 43,228 boisseaux, dont 60 pour cent ont été produits dans la Saskatchewan. Cette année, la Saskatchewan a 70 pour cent de l'étendue totale enregistrée en blé de semence.

Il est évident par ce qui précède que la construction par le gouvernement canadien d'un élévateur à grain à Saskatoon pour recevoir, nettoyer et distribuer le grain de semence a certainement stimulé la production.

Situation générale

Dans les provinces des prairies, les industries sont occupées. Le commerce de gros est à peu près bon pour la plupart des branches, et le volume un peu au-dessus de l'an dernier. Le commerce de détail est tranquille, mais on fait l'acquisition de vêtements et de marchandises d'hiver, à cause du temps doux, a causé le retard des ventes. Les rentrées sont presque lentes. Le blé au comptant, le 20 courant, fermait à 133 1-4 au lieu de 139 1-4 il y a un an. Le marché du blé a été irrégulier au cours du mois dernier, avec tendance générale à la baisse. Les importateurs européens, toutefois, manifestent plus d'intérêt pour notre blé et il y a eu amélioration notable de l'exportation depuis quelques jours. Le marché du bétail a été tranquille. Les porcs à jambon ont baissé de 50 à 75 cents par rapport à l'an dernier. Le bétail des pâturages est en bon état. Les parcs de stockyards, à Winnipeg, s'élèvent à $10,504,000, jusqu'à date, à rapprocher de $10,244,450, il y a un an, et à Edmonton, à $5,473,700, à rapprocher de $4,100,000. A Regina, fin d'octobre, ils étaient de $9,425,923, ou $3,000,000 de plus qu'en 1928. A l'Exposition des éleveurs de la Saskatchewan, tenue récemment à Moose-Jaw, il s'est vendu 14,853 moutons, et agneaux, et 4,000 têtes de bétail, soit 4,000 de plus qu'en 1928.

Ce que coûte la production du lard en hiver

(Aubes des fermes expérimentales)

Est-il réellement avantageux de nourrir des porcs en vue de produire du lard pendant l'hiver? C'est là une question que se posent beaucoup de cultivateurs, et à laquelle il serait difficile de répondre par un oui ou un non. Il y a en effet bien des éléments qui entrent dans une proposition de ce genre, et je me propose de présenter ici, pour aider à élucider quelques-unes des données recueillies à la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. On a certainement plus de temps en hiver pour prendre soin des animaux, on a aussi souvent beaucoup d'aliments, d'une nature grossière, comme les pommes de rebut, les patates et les racines, qui supportent au prix avantageux lorsqu'ils sont convertis en lard. Quant à savoir si l'on peut acheter tous les aliments et faire encore un bénéfice sur le lard, c'est là un point douteux, à en juger par les observations qui ont été faites sur cette ferme. Ce qui n'est pas douteux, cependant, c'est qu'il est économique de garder un nombre raisonnable de porcs suffisant pour consommer les fourrages, que l'on a, ainsi que les grains cultivés sur la ferme, comme l'avoine et l'orge.

Nous avons constaté que les porcs nés au commencement de l'automne avant le 15 septembre, profitent plus rapidement que ceux qui sont nés plus tard. En général, les porcs nourris en hiver ne font pas une augmentation de poids aussi rapide qu'en été: la moyenne sur cette ferme, en ces six dernières années, a été de 0.93 de livre par jour, contre 1.21 livre en été. Le coût de la nourriture par livre d'augmentation est également plus élevé; il est de 8.0 cents contre 6.11 cents. Il est essentiel, pour que cette augmentation laisse un bénéfice, que l'on fournisse de la verdure sous une forme quelconque. On peut le faire en donnant des pommes de rebut, des patates, des navets ou des betteraves fourragères. Dans un essai d'alimentation conduit en 1927-28, le prix de revient du lard a été abaissé de trois quarts de cent par livre lorsqu'on donnait 1.5 livre de patates par porc et par jour. Dans un essai conduit en 1927-28, et la comparaison entre les betteraves fourragères et les navets cuits et crus, on a constaté que l'une ou l'autre de ces racines, données crues, est tout aussi bonne que lorsqu'elle est donnée cuite, et le type de porc a aussi été le meilleur que lorsqu'on ne donnait pas de racines du tout.

Ceux qui étudient cette question feront bien de tenir compte des points que voici:

Deux portées par année et par truie réduisent de moitié le coût des porcs au sevrage.

Les porcs nés au commencement de l'automne rapportent plus que ceux qui naissent plus tard dans la saison.

Il est nécessaire de fournir une nourriture succulente, sous forme de verdure.

Les dortoirs secs et l'exercice sont essentiels pour empêcher que les animaux ne deviennent impotents pendant les froids.

Il est nécessaire de fournir de la protéine animale sous forme de lait écrémé, de poudre de poisson ou de déchets d'abattoir.

Un mélange d'aliments comme l'avoine concassée et le gru blanc (*roumpeux*), ou le gru rouge pour commencer, auquel on ajoute de l'orge concassée après que les gorets ont atteint l'âge de trois mois, et l'on porte graduellement à 50 pour cent du mélange de grain pendant le dernier mois de la période d'engraissement, devrait donner des résultats économiques.

Marché au blé de Winnipeg

Blé. — No 1 Nord, 140 3-4; No 2 Nord, 138; No 3 Nord, 133 3-4; No 4, 130 1-4; No 5, 121 1-2; No 6, 101 1-4; fourrage, 93; voie, 140 3-4.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées, 3375 bêtes à cornes; 300 veaux; 3030 porcs; 1600 moutons et agneaux.

Les prix pour les vaches sont tombés de 25 cents. Pour les bouvillons de boucherie et les génisses, les prix sont fermes. Porcs à bacon, autour de $10.60; porcs de boucherie, 9.65; porcs *feeder*, 9.62 et truies, 8.75. Les bons agneaux à boucherie se vendent autour de 10.50 et les moutons, de 3.00 à 7.00.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Le marché est tranquille et les arrivées peu nombreuses.

Le marché aux porcs est plus bas: 9.30 pour les porcs à bacon et 9.43 pour les porcs de boucherie.

Bouvillons de boucherie, bons, 6.50 à 7.00; génisses de boucherie, bonnes, 5.25 à 6.75; vaches, bonnes, 5.00 à 5.75; taureaux, 3.00 à 4.50; pour veau en conserves, 2.00 à 3.50; bouvillons *feeder*, 5.50 à 6.50; génisses *stocker*, 4.50 à 5.00; vaches *stocker*, 3.50 à 4.50; veaux, bons, 6.00 à 8.00.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DOMREMY, Sask.

Erratum.

—Dans la chronique de Domremy la semaine dernière, une faute d'impression disait à Mlle A. Berthiaume le montant de $347.85 au-dessous du montant réalisé par Mlle M. Joubert, dans le concours du bazar. Les chiffres sont, en fait, comme suit: Mlle Berthiaume, $739.15; Mlle Joubert, $511.30; balance en faveur de Mlle Berthiaume, $247.85.

WOLSELEY, Sask.

Wolseley, Sask.

—Le 18 novembre, Mlle Rose-Jeanne Lavigne, de Wolseley, unissait sa destinée à M. Adélard Roy, de Montmartre; M. le curé Poitras donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était charmante dans une jolie toilette de crêpe Elisabeth, velours bleu doré, garni de velours métallique. Elle entra dans l'église au bras de son père, M. A. Lavigne, servant de témoin au mariage.

Le goûter fut servi chez les parents de la mariée aux proches parents.

Les mariés reçurent de très beaux cadeaux. Après le déjeûner, ils partirent le train pour Winnipeg, et visite pour Saint-Norbert, Manitoba. Ils résideront à Montmartre, à une heure située à trois milles du village.

Les vœux de leurs nombreux amis les accompagnent.

Mr. Wellie et Joseph Jobin, M. Ar-...

ST-ISIDORE DE BELLEVUE, Sask.

—Le 21 novembre, à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid Gareau, se trouvait réuni chez eux un grand nombre de parents et amis.

Parmi les invités présents, on remarquait M. Azarie Gareau, M. Ph. Chamberland, M. et Mme Rosario Gareau, M. et Mme Armand Gareau, M. et Mme Joseph Gareau, M. et Mme Ernest Gareau, M. et Mme Léo Gaudet, M. et Mme Hermas Gaudet, M. et Mme Hector Gaudet, M. et Mme Lucien Gaudet, M. et Mme Joseph Gaudet, M. et Mme Jean Gaudet, M. Adrien A. Gaudet, M. et Mme Philippe Gaudet, M. et Mme Léonard Chamberland, M. et Mme Louis Topping, M. et Mme Paul Gareau, M. Edmond Gareau, M. Paul Gareau, MM. Elie, Lionel, Jules et Louis Gaudet, M. Jacques Gaudet, M. Antoine Gareau, MM. Yvon et Edmond Gaudet, M. Léo-Paul Gaudet, M. Paul-Emile Gaudet, M. Alfred Gaudet, M. Gérard Chamberland, M. Emile Viau, M. Jules Marion, M. Léonard Langlois, Mme Gagnon, M. Marcel Aubert, M. Achille Leblanc; Mlles Alexina Gareau, Agnès Gaudet, Jeanne Gareau, Yvonne Gaudet, Rose-Anna Gareau, Elodie Gaudet, Irène-Aimée Chamberland, Marie-Jeanne Gaudet, Granielle et Flore Gaudet, Lucie Martin, Alexandrine Jobin, Fernande et Alice Langlois, Antoinette Grenier.

La soirée se passa très agréablement et chacun gardera un bon souvenir de cette veillée.

VAL-MARIE, Sask.

—Plusieurs amis se rendirent chez M. et Mme Jean-Louis Daniel, le soir du 21 novembre, pour leur offrir leurs vœux de bonheur à l'occasion de leurs noces d'argent.

Ceux-ci, comme d'habitude, s'étaient établis de recevoir leurs amis et chacun s'est bien amusé. Durant le souper on lut une adresse et on leur présenta une bourse de la part des amis. Ceci fut suivi de quelques paroles de M. le curé Edmée Fortier, qui sut faire, en termes touchants, les éloges dus à l'heureux couple. Il les félicita d'avoir toujours été de vrais bons chrétiens et d'avoir donné à leurs enfants et à ceux qui les ont connus le bon exemple. Il rappela leur dévouement pour l'Eglise et pour la paroisse leur souhaita de voir leur noces d'or.

Les Deniel, venus de Bretagne en 1910, étaient parmi les premiers à s'établir dans ce district. Ils ont élevé une belle famille de treize enfants qui, tous, vivent auprès d'eux. Depuis leur arrivée ici, ils ont su se faire aimer et respecter de tous les citoyens.

LAFLECHE, Sask.

Les artistes amateurs de la paroisse de Laflèche, joueront, dimanche prochain, 8 décembre, une belle pièce de théâtre, intitulée Edward, drame en trois actes. Dans cette pièce figureront quelques de nos meilleurs acteurs locaux.

Cette séance dramatique est au profit de la paroisse et nul doute que tous, petits et grands, se feront un plaisir et un droit devoir de venir se distraire et encourager les artistes de la paroisse.

RADVILLE, Sask.

Baptêmes.

—Le 19 novembre, M. et Mme Ferdinand Bouchard, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Guillaume Alfred Ferdinand; parrain et marraine, M. et Mme William Bouchard.

—Le 21 novembre, M. et Mme Napoléon Fradette, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Roland Olivier Paul; parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fradette.

Mariage.

—Mercredi le 30 octobre, M. Joseph Alphonse Dufresne, de Ste-Colette, s'est uni à Tabot Mlle Gertrude Leclerc, de Radville. La cérémonie fut présidée par M. le curé. Mlle Gertrude Leclerc était une Enfant de Marie; elle se consacra à la Sainte Vierge avant la messe de mariage. L'église était remplie de parents et d'amis des nouveaux mariés. Les enfants de Marie chantèrent des cantiques appropriés à la circonstance.

La partie de cartes, organisée par les Enfants de Marie, mardi le 5 novembre, a été un grand succès.

—Plusieurs parties de cartes sont organisées par les Dames de Sainte-Anne pour venir en aide à quelques familles de notre paroisse. M. le curé encourage de tout son cœur ces soirées. Il félicite les dames de sa paroisse pour leur esprit de sa sacrifice et de générosité à l'égard de notre prochain.

—Les religieuses du couvent préparent une séance pour le 20 décembre, à l'occasion de l'Arbre de Noël.

—Les Chevaliers de Colomb du club de Radville, qui vient de se fonder, préparent une séance dramatique et musicale pour mardi le 17 décembre.

ROSTHERN, Sask.

—La paroisse de Rosthern eut son bazar annuel à la fin d'octobre qui remporta un grand succès. Près de $200 furent réalisés dans cette paroisse qui ne compte que vingt familles. Les deux candidates ont droit d'être fières; leur dévouement ainsi que celui de la présidente, Mme G. Guinette, méritent de chaleureuses félicitations. Mlle Hélène Janzen, âgée de six ans, fut l'heureuse gagnante du superbe phonographe Orthophonic. Elle le sera même du bazar.

—M. l'abbé Cabart, de Krydor, M. l'abbé Bernard, de Bellevue, le R. P. Delmas, de l'Ecole industrielle de Duck Lake, ont rendu visite à M. le curé, la semaine passée.

—M. Edouard Duffy, ainsi que sa famille de Lanigan, sont arrivés à Rosthern pour y demeurer. M. Duffy vient de faire l'acquisition de l'hôtel Queen's. Bienvenue à cette bonne famille irlandaise!

—Nos deux sympathiques et dévoués paroissiens, M. l'avocat P.-J. Boechler et M. le docteur Leblond sont à préparer une belle messe de minuit harmonisée.

—Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, était en visite chez ses parents au presbytère, la semaine dernière.

TITANIC, Sask.

—Les 6 et 7 novembre eut lieu le bazar de Carlton. Il remporta la jolie somme de $485. C'est un beau résultat et les paroissiens en sont contents. Un grand merci aux dévoués candidats, Mlles Mercereau et Piollora, aux dames du comité et à tous ceux qui ont contribué au succès de ce bazar.

—M. l'abbé Houle, de Rosthern, vient nous desservir régulièrement tous les dimanches. Il a fait la visite de la paroisse et des trois écoles de Carlton, où il a fait le catéchisme aux enfants. La première communion des enfants aura lieu le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception.

—Plusieurs personnes de Carlton assistèrent au congrès des instituteurs, à Hoey. La paroisse de Carlton est heureuse d'avoir des instituteurs et institutrices qui se dévouent pas de les faire honneur. Félicitations à Mlle Marie Dubuc, de l'Ecole de Carlton Notes et à M. Jérôme Landry, de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste, pour les beaux travaux qu'ils ont donnés lors de ce congrès.

—Mlle Roy, qui suit en ce moment les cours de l'Ecole normale de Saskatoon, était en visite chez ses parents, M. et Mme Bouchard...







FEUILLETON DU "PATRIOTE"

NOS AMIS LES CANADIENS

Par Jean Topri

— 12 —

CHAPITRE XIII

AU SECOURS!

Assise sur la boîte, la tête entre les deux mains, le corps, par intervalles, secoué de longs sanglots, la femme Choomak voudrait mourir.

—Choomak Jean! Hé! Choomak Jean! s'écrie-t-elle en se levant.

Morrison, nonchalamment devant ses bœufs, le Suédois Brickshon — le Suède, en style de la Vallée — survint au tournant de la butte, et s'arrête, étonné:

—Vous, malade? demanda-t-il en anglais.

—Non, pas malade!

—Mari malade?

—Non, mari pas malade... Moi très beaucoup méchant! mari tué bébé... grand couteau, trois fois, grand couteau! dans le bébé!

Elle dit cela très vite, puis se roule à terre en hurlant sa douleur désespérée.

Le Suède eut grande pitié. Il la releva, et lui dit:

—Vous venir avec moi. Moi chercher le Basse, Joe Labelle, Benoit. Vous, monter wagon tout de suite!

Elle monta en soupirant, et les bœufs, lentement, avancèrent.

Il était passé midi, et il faisait excessivement chaud. Mme la Basse venait de préparer, avait dressé la table sous le grand pin, à l'ombre des peupliers touffus. Elle apportait la grande casserole fumante, et, derrière elle, le Basse, les Boreau et les Benoît, s'attaquèrent ce louveteau, armés chacun d'une cuiller et d'une fourchette.

—Ho! Hé! criait Brickshon à ses bœufs.

—Le Suède! dirent les enfants tous à la fois.

Mais le Basse, posant la grande casserole sur la table, joignit les mains sur la poitrine et s'écria:

—Mon Dieu! c'est bien Boreau, pourtant!

Et elle eut l'intuition qu'un malheur, un affreux malheur venait d'arriver.

Boreau sanglotait et criait sans pouvoir prononcer un mot. Ce fut le Suède qui expliqua:

—Bébé tué! Choomak trop beaucoup whiskey. Grand couteau trois fois dans le bébé! Trois fois. Bébé tout mort, tué!

Il pérorait avec de grands gestes, ses yeux réfléchissait l'effroi comme s'il avait vu lui-même le couteau, le sang, le cadavre.

Les Boreau, et les Benoîttes se mirent à pousser des cris, entouraient Boreau qui se lamentait. Rendre l'âme. Les Benoît entendirent ce tumulte extraordinaire, et comme Joe Labelle était justement là pour montrer à Alfonse deux poulins bronco qu'il a achetés d'un métis le matin même, ils sortirent dans la voiture et s'en vinrent au triple galop, tandis que l'Ecossais Morrison, qui fauchait du foin de l'autre côté de la rivière, accourut aussi pour s'informer.

Le Suède se hâta de leur répéter l'histoire:

—Choomak trop beaucoup méchant! tué bébé, grand couteau, trois fois dans le bébé. Bébé mort, tué, tout tué! Choomak trop beaucoup whiskey!

L'impression sur ces bonnes âmes fut extrêmement profonde.

—Crapaud! fit Alfonse.

—On va y aller! proposa Labelle.

—Bon sûr, qu'on y va!

—Moi aussi! dit Morrison.

Joe Labelle se pinçait les lèvres; son front se plissait nerveusement et de ses yeux partaient des éclairs.

—S'il a fait ça, décida-t-il, on va le pendre!

Le Basse courut à l'écurie et revint avec une grosse corde, un bon lasso.

—Moi pendre! cria-t-il en serrant les deux poings.

Ils partirent: Joe Labelle et Alfonse Benoît, le Suède et le Basse, Boreau et une fille du Basse, Rosa, celle qui, plus tard, est entrée en religion chez les Sœurs Grises.

CHAPITRE XIV

LE CRIME

Trois fois, Choomak-Jean a levé et baissé son grand couteau sur la tête de son enfant, et trois fois une force mystérieuse, irrésistible a fait dévier le coup. Parmi s'enfuyant dans l'escalier, tandis que la petite fille suçait tranquillement la coupe, lui un peu comme père, lui renvoie en un petit rire à des anges invisibles qui, sous mains fraternelles, la protégeaient. Un sanglot tremblant de perles au front de l'ivrogne. Il frissonne, et il voit, et appelle sa femme:

—Toi, Boreau! Hé! Boreau!

Il tire le verrou et ouvre la porte.

—Boreau! Ici! Boreau!

Hélas! Boreau ne l'entend pas. L'ivrogne veut boire. Il cherche à sa bouteille vide et se rend à la charrette, de laquelle il tire un gallon qui roule par terre. Tant bien que mal, il remplit la bouteille; puis il porte le gallon derrière la maison, et soigneusement le couvre d'une brassée de foin.

—Hé! Boreau! Boreau! appelle-t-il encore.

N'obtenant pas de réponse, il se fâche, il boit, il avale, engloutit. Alors, le démon de l'alcool lui suggère une idée monstrueuse:

—Ah! tu t'es enfuie! Ah! tu m'as abandonné! Tu es sans doute allée te plaindre chez les voisins!... Eh bien! coquine, moi aussi je te quitte! Et quand tu reviendras, tu chercheras ton enfant!

Il rentre à la cabane, saisit le bébé de son berceau, et furieusement l'emporte en titubant par le chemin sombre qui conduit à la rivière.

Il y a là un demi-mille à peine de la forêt, un passage appelé le Grand-Gué. Au milieu du chemin, s'y dominant alors, rendus avec impétuosité. C'est une longue série de cascades bruyantes, soulevant de quelques pouces et dont le fond est des comme roche. En aval, l'eau coule profonde sous les broussailles.

Lorsque Choomak Jean arriva au Grand-Gué, il avait soif plus que jamais. Il vida presque la bouteille, et tout de suite son démon lui chuchota:

—Jette l'enfant à l'eau!... Elle t'a quitté; tu es déshonoré; tu es seul; jette-le à l'eau! jette-le à l'eau!

Le bébé portait au cou une petite médaille que la Robe-Noire avait donnée à la mère au jour du baptême. L'ivrogne, devenu impatient, l'arracha et la jette dans le sable. Puis il va vers le glaive. Lentement il balance l'enfant pour s'en libérer sûr de le jeter en pleine nuit au courant; mais, tout à coup, il s'entend appeler par son nom:

—Hiaw-Casque! Hiaw-Casque!

Hiaw-Casque devient fou; il tremble, hésite, et se décide. Déchirant la très pure de pas cœur, il laisse son léger fardeau, et il entend un "splash!" le bruit du petit corps qui frappe l'eau. L'ivrogne en frémit. Du coup il se dégrise complètement. Choomak se retourne: il voit que l'eau roule à pleins bords, la répétrice, la caresse, qui a déjà oublié son crime! Transfixé de peur et d'angoisse, il s'enfuit à toutes jambes par l'étroit chemin creux qui conduit aux collines avoisinantes des grands bois.

Qui donc avait crié "Hiaw-Casque"? C'était un sauvage qui revenait à la réserve des Cris, en compagnie de celui que Hiaw-Casque avait à tout payé en piquetage de la Robe-Noire. De son œil perçant, le Peau-Rouge, de loin, avait tout vu. Il frappa ses jambes, très fort, mais les pauvres bêtes étaient trop fatiguées et la charrette était surchargée, car l'Indien avait son ménage entier avec lui: sa grosse squaw d'abord et quatre ou cinq enfants. De plus, descendus au gué, les poneys voulurent boire; et la charrette de gronder de l'avant des poneys sauvages qui sont dans l'eau et qui boivent! Chers poneys, ils suivent lentement, longuement, burent quelques pas avec soulagés, puis s'abreuvèrent encore à leur aise. Lorsqu'ils furent rassasiés, ils dressèrent la tête et les oreilles, comme pour dire:

—La, maintenant, on y va!

Il était bien temps! La rivière coulait tranquille, là où l'enfant avait été pris, et Hiaw-Casque escaladait dans la côte. Hélas, au dehors du chemin creux.

Le Cri, exaspéré, laissa pourtant son équipage au bruyant de criminel. Mais si averti; les ces sauvages-là il arrive toujours quelque chose, et mieux que dans la rivière, à un fait tout brusque, le sortit le cheval de sauvage trois sur sortie, la roue cassée, et le cheval tellement vite et vif que Madame la squaw fut projetée comme par un ressort parmi les ortes.

Le Cri s'occupa d'abord de sa voiture, et ce fut un travail long; il fallut remplacer la roche, des bouts de corde, des clous. Après cela, il alla voir sa chère squaw, qui avait un peu perdu et gémissait douloureusement. Il la soulève et l'aida à réintégrer le véhicule nuptial.

Cependant, au sommet de la colline, caché dans les buissons épais, Choomak, secoué de frissons. Choomak épouvanté, mordaient anxieusement son exécrable perfide.

CHAPITRE XV

LIS-DES-PRES BOUTON D'EGLANTINE

Il faut que je vous dise qui était la plus douce amie de la Robe-Noire. Elle s'appelait Maskoshiping ou Lis-des-prés, avait douze ans, et appartenait à la nation des Sauteux, de la Réserve des Plaines. La Robe-Noire avait converti son père et sa mère, l'avait baptisée elle-même, et lorsque la mère mourut, et y a quatre ans, elle avait dû l'amener chez le lui. L'âme de la Peau-Rouge va s'envoler vers le wig-wam du Manitou-Esprit; que la Robe-Noire veille sur Maskoshiping!

Le prêtre a donc placé la fillette à l'école du Lac-Grenier, et toutes les fois qu'il y passe, il a pour elle des rubans neufs et des bonbons, des cadeaux, la "rose plus rôtie" pour les petits sauvages, et aussi de sourires et des prières qui lui font un peu oublier qu'elle n'a plus de maman. Il lui a même fait venir de France une belle petite croix d'or qu'elle porte toujours elle porte sur la poitrine face intérieure.

Lis-des-prés est une noble enfant, une jolie fleur de la prairie, qui ne sait pas combien elle est jolie, qui ajoute le soir, tandis que nous soirs et puis par tranches, donnant à tous spontanément et le partage de ses fleurs, et la lumière de ses yeux, et toute la bonté de son cœur.

Rappelez-la sur son jeune bergeron? On dirait une fée, une petite reine en promenade dans son royaume, qui est la France conservée de ses fleurs. Bouton-d'églantine! Sa voix est une musique troublante et charmante, douce comme le chant des rossignols sur le bord des lacs, dans les plaines, indistinctement, sans comprendre le murmure du flot d'argent vers l'herbe verte et les fleurs gaies.

Les cousines de Lis-des-Prés habitent chez son père, et échues, très fort, est venu établir son frère à ses amis de la Réserve des Cris. Maintenant, lui, deux cabanes aux Plaines et ils ont un Eglantine.



Prince-Albert

—Dimanche soir, il y eut partie de cartes dans le soubassement de la cathédrale sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Ce fut l'une des belles soirées du genre. Près de 200 personnes se disputèrent les prix de bridge et de whist. Les projections lumineuses, artistement colorées du Parc National furent très appréciées. Nous félicitons les organisateurs de l'heureuse initiative. Nous remercions M. Wood, surintendant du Parc, et Mlle Malle de leur gracieuse amabilité.

La pièce comique provoqua l'hilarité générale. La musique et le délicieux goûter terminèrent cette réunion intime.

Catholiques et non-catholiques de races différentes nous donnèrent un bel exemple d'harmonie et de bonne entente et de joyeuse fraternité.

Nous remercions M. le curé, les Chevaliers de Colomb et M. Jutras, l'âme de la soirée, et tous ceux qui ont pris part à cette intéressante veillée.

AU CANADIEN

Dimanche dernier *Le Canadien* a tenu son assemblée régulière. Trente membres étaient présents. Il fut décidé de faire une soirée de patinage, qui sera agrémentée d'une courte partie de *broomball* et sera terminée par un goûter et un programme musical. Cette veillée aura lieu samedi soir, à 8 heures, à la patinoir. Il y aura également des amusements pour ceux qui ne patinent pas. Avis donc à tous les membres de s'y rendre. Nous avons trop bien commencé pour ne pas continuer l'œuvre si agréable de nous connaître et de nous estimer. Ensemble tous ces jeunes amis de langue française! Qu'on va-t-il s'amuser du plaisir!

—De passage: M. l'abbé Morin, V. F., curé de Hochfeld; M. l'abbé Juliana, curé d'Albertville, M. l'abbé Carpentier, curé de Saint-Louis; M. l'abbé Cibart, curé de Kerdar; M. l'abbé Bernard, curé de Bellevue; M. l'abbé Langlois, de Saint-Jean, N. B.

Nous saluons avec plaisir le retour de M. l'abbé L. Olivier, après des vacances d'un mois dans sa famille à West-Warwick, R. I. Durant son voyage, il s'est arrêté à Ottawa, Montréal, Québec, Winnipeg.

En passant devant le nouveau magasin Northern Hardware, sur la 10e rue, il nous a fait plaisir de jeter un coup d'œil sur son magnifique étalage de nouveautés. Les enfants de la ville et des environs qui auront l'avantage de recevoir des jouets achetés dans cet établissement, seront bien servis.

Un gouvernement municipal

Calgary, Alta. — Le 1er janvier 1930, la ville de Calgary aura un gouvernement municipal dirigé par un gérant, en vertu d'un plébiscite lors aux dernières élections municipales. 1,807 électeurs se sont prononcés en faveur du projet et 4,758 l'ont désapprouvé.

Convention de la Légion canadienne

Regina, Sask. — Les devoirs de la population du Canada envers les vétérans de guerre de ce Dominion ne sont pas complètement remplis. Ils n'auront pas rempli leur tâche tant qu'il restera cinq, deux et même un pour cent des soldats qui n'auront pas obtenu justice. C'est ce que déclarait l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, dans un discours prononcé à la troisième convention annuelle de la légion canadienne.

Le colonel Ralston fait remarquer qu'il se trouve au Canada près de 200,000 personnes auxquelles des pensions sont payées par suite de la grande guerre; 28 mille dépendent de soldats morts sur le champ de bataille, 56,000 hommes sont impotents et 15,000 personnes dépendent de soldats impotents.

Le ministre parle de l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des soldats de retour. L'attitude du gouvernement, telle qu'exprimée par le premier ministre, dit-il, est de voir en premier lieu à ce que justice soit accordée aux soldats de retour. La dernière chose à laquelle nous songerons sera d'économiser aux dépens de ces soldats. Aussi longtemps que le gouvernement actuel aura quelque chose à faire avec l'administration des affaires du pays, il se fera un devoir strict de pourvoir aux besoins des soldats de retour, de leurs dépendants et de leurs parents.

La plus grande partie de la séance a été consacrée à la nomination de comités et à la présentation des rapports, qui contiennent des détails sur les activités de la légion canadienne au bénéfice des soldats de retour du Canada et de l'Empire et sur les problèmes de grande importance nationale.

Un message fut envoyé au général sir Arthur Currie, président pour le Dominion de la légion canadienne, exprimant les regrets de l'assemblée de ce que la maladie l'a empêché d'assister aux délibérations.

Le Grand Trunk Western Est passé au Canadien National

On annonce officiellement aux bureaux chefs du Canadien National que l'Interstate Commerce Commission, aux Etats-Unis, a approuvé et autorisé la fusion des différents chemins de fer connus sous le nom de *Grand Trunk Western Lines*. Ces lignes ferroviaires constituent les propriétés du Canadien National aux Etats-Unis, à l'ouest des Rivières Détroit et St. Clair.

L'approbation donnée au projet par l'*Interstate Commerce Commission* est l'aboutissement de deux années de travail par M. George A. Gaston, aidé de hauts fonctionnaires du Canadien National. Cette fusion ne change en rien le caractère corporatif des *Grand Trunk Western Lines* qui demeurent sujettes aux lois des Etats-Unis et à la juridiction de l'*Interstate Commerce Commission*.

La nouvelle corporation ferroviaire sera administrée en étroite coopération avec le Canadien National et sera connue sous le nom de *Grand Trunk Western Railroad Company*. Son président sera sir Henry W. Thornton et M. George A. Gaston en sera le vice-président.

La décision favorable de l'*Interstate Commerce Commission* permet au *Grand Trunk Western Railroad Company* de s'établir sur une base solide et d'émettre des obligations qui permettront à la compagnie, non seulement de faire sa propre finance, mais de pourvoir aux besoins de transport dans un centre industriel qui progresse rapidement.

Situation pénible

Regina, Sask. — De dures privations ont été endurées par les pêcheurs de la région nord des lacs, dans le Manitoba et la Saskatchewan, et plusieurs d'entre eux ont été trouvés morts. Telles sont les nouvelles reçues d'endroits isolés de ces régions. Deux personnes ont été gelées à mort par une tempête de neige aux environs du lac Winnipeg, et plusieurs autres ont failli subir le même sort avant d'être recueillies ou de trouver un refuge dans les endroits déserts du nord du pays.

Quarante pêcheurs, arrivés à l'Ile-à-la-Crosse, ont fait un récit navrant. Pendant trois jours, ils ont erré dans les bois, n'ayant aucune nourriture, par une tempête de neige. Partis de Big River, ils s'égarèrent bientôt, la neige faisant disparaître tout sentier. Ils errèrent çà et là en attendant le calme et arrivèrent enfin à l'Ile à la Crosse. Plusieurs d'entre eux étaient dans un état de dénuement. On en transporta un à l'hôpital, à cause d'une pneumonie, et plusieurs autres devront subir un traitement médical. Ces pêcheurs manquèrent d'allumettes et ne purent faire du feu pendant trois jours. A leur départ de Biggar, ils étaient cinquante, mais dix se séparèrent d'eux, et se rendirent en voiture à l'Ile-à-la-Crosse. Big River est au nord de Prince-Albert, environ cent cinquante milles de l'Ile-à-la-Crosse.

L'arrivée des cinquante hommes à l'Ile-à-la-Crosse a créé une grave situation, vu que les vivres y sont rares. Les pêcheurs sont dénués de tout et plusieurs même sont à court de vêtements. Les uns même n'ont que des couvertures de coton pour leurs lits.

Dans le Manitoba, sept hommes ont été recueillis sur un bloc de glace, dans le lac Manitoba, au large de Langruth, grâce aux efforts héroïques de pêcheurs.

Service postal aérien aux régions Arctiques

Durant l'hiver un service hebdomadaire sera établi pour les habitants des groupements de Chipewyan, Fitzgerald, Fort Smith et Résolution, soit en tout vingt voyages d'aller et de retour pendant la saison froide. Les postes de Hay-River, de Providence et de Simpson recevront le courrier à peu près une fois par mois, tandis que les groupements plus septentrionaux de Wrigley, Norman, Good-Hope, Arctic-Red-River, McPherson et Aklavik bénéficieront de 3 livraisons. La levée du courrier à destination des postes les plus éloignés se fera à Edmonton, le 26 novembre, le 21 janvier et le 25 mars et les matières postales expédiées du nord arriveront dans la capitale albertaine le 13 décembre, le 7 février et le 11 avril.

Le nouveau service constituera un immense progrès sur celui des années passées et sera d'un avantage inestimable pour les populations disséminées le long de l'Athabaska, de la Slave et du Mackenzie. Soit dit en passant, il sera aussi le service postal aérien régulier le plus septentrional du monde. Jusqu'ici, le service postal d'hiver à Aklavik comprenait deux convois de traîneaux à chiens n'apportant que 250 livres de matières postales. Durant l'été, les courriers arriveront de première classe par convoi, trois fois plus fréquents, seront naturellement à peu près...

Cette extension considérable du service postal aérien du Canada mettra un vaste territoire isolé mais important du Dominion en contact plus étroit avec le monde extérieur, tant au point de vue social que commercial.

Les tarifs postaux suivants ont été arrêtés par le ministère des postes pour les courriers expédiés par la voie aérienne:

Matières de première classe, c'est-à-dire la correspondance sous les formes ordinaires, deux cents par once ou fraction d'once. Les colis affranchis au tarif des lettres ne seront pas acceptés.

Matières de deuxième classe, c'est-à-dire les journaux et périodiques, un centin par quatre onces.

Matières de troisième classe, c'est-à-dire les imprimés, échantillons, etc., deux centins par once ou fraction d'once.

Colis postaux — marchandises, les tarifs par livre ou fraction de livre seront: de 26 centins à destination de Chipewyan, Fitzgerald, Fort Smith, Résolution, Hay River et Providence; de 75 centins à destination de Simpson, Wrigley, Norman et Good Hope, et d'un dollar à destination d'Arctic Red River, McPherson et Aklavik.

La recommandation, l'assurance, etc., sont en sus des tarifs ci-dessus.

Organe catholique de langue anglaise à Ottawa

Les catholiques de langue anglaise seront heureux d'apprendre qu'un journal hebdomadaire catholique imprimé en anglais sera bientôt fondé à Ottawa. Les autorités qui ont à cœur le projet pensent pouvoir publier le premier numéro de ce journal pour Noël.

Mort de Samuel Casavant

Un industriel canadien-français bien connu vient de disparaître dans la personne de M. Casavant, facteur d'orgues de Saint-Hyacinthe, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 70 ans.

M. Casavant n'était pas seulement un industriel en vue: c'était de plus un artiste dans la confection des orgues. En compagnie de son frère, M. Claver Casavant, il fonda la grande fabrique d'orgues de Saint-Hyacinthe, qui a aujourd'hui une réputation mondiale, à tel point que des orgues Casavant sont installés dans bien d'autres pays en plus du Canada, notamment en France, dans l'Amérique du Sud, en Jamaïque, et même en Afrique. A Montréal, toutes les principales orgues sont de la maison Casavant: Notre-Dame, la Basilique, Maisonneuve, le Gesù, Saint-Jean-Baptiste, l'église épiscopalienne Saint-Georges; la First Methodist Church de London, Ontario; le Sacré-Cœur d'Ottawa, la Basilique, Ottawa, et une foule d'autres.

Manger du poisson

Le poisson a une valeur nutritive exceptionnelle que méconnaissent nos populations.

"Les scientistes et les autorités médicales et hygiéniques ont, dans ces dernières années, mis à jour des faits qui tendent à démontrer que la chair du poisson constitue un des meilleurs aliments par suite de sa teneur élevée en vitamines et autres éléments, qui sont des adjuvants efficaces dans la formation des tissus de l'organisme humain et des agents défensifs contre certaines maladies, surtout en ce qui concerne les maladies du jeune âge. Le Canada a la bonne fortune d'avoir à sa portée des pêcheries aussi vastes que diversement peuplées de poissons comestibles dont la qualité n'est nulle part surpassée au monde."

C'est en ces termes que s'est exprimé l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries quand, dans son énoncé, il fixait la semaine du poisson au Canada en 1929 à la période s'étendant du 22 novembre au 29 novembre.

L'INDUSTRIE LOCALE

Le nord de la Saskatchewan est parsemé de lacs poissonneux. Le poisson est d'excellente qualité. Des compagnies en font l'exploitation sur une grande échelle. La *Deep River Fish Co.*, pour n'en mentionner qu'une, a ses quartiers généraux à Big-River. Grâce aux perfectionnements de ses procédés de traitement et d'expédition, elle est en mesure de donner satisfaction à tous les clients qui lui divisent leur ordres. Encourageons nos industries locales.

Une taxe de $10.00

Le ministère du Travail canadien n'a aucun commentaire encore à faire sur les intentions américaines d'imposer une taxe de $10 à toute personne qui ira travailler aux Etats-Unis sans y établir domicile, et cela pour chacun des voyages de cet ouvrier. Le règlement s'appliquerait au Mexique comme au Canada. M. Heenan dit qu'il ne servirait de rien de commenter un règlement qui n'est encore qu'à l'état de projet.

—C'est une belle chose de voir les nations réunies pour la conclusion de ce grand acte de paix, et c'est le moment de faire écho à la prière des anges: Gloria in Excelsis Deo.

—L'hésitation et le doute de notre propre habileté font plus que quoi que ce soit pour détruire l'initiative.

—Quand je souffre beaucoup, quand il m'arrive des choses pénibles, désagréables, au lieu de prendre un air triste, j'y réponds par un sourire. Au début, je ne réussissais pas toujours; mais maintenant, c'est une habitude que je suis bien heureuse d'avoir contractée.